

la lettre DE VILLERS

Le Villers qu'on aime...



... Plus jamais ça !





Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie

Gérad Vauclin

Maire

Mercredi de 10h à 12h sur rendez-vous.
Tél. 02.31.14.65.00

Jean-Paul Durand

1er Adjoint au Maire en charge des associations, de la réglementation, du régime de la suppléance du Maire, des subventions, de la jeunesse et des sports, de l'ensemble sportif et des tennis couverts, de l'hygiène et de la sécurité.
Samedi de 11h à 12h

Patricia Forin

2ème Adjoint au Maire en charge de la gestion de la plage, de la culture, du tourisme, du mandatement, du centre aéré, de l'école et du restaurant scolaire, des espaces verts.
Jeudi de 10h30 à 12h

Pierre Aubin

3ème Adjoint au Maire en charge de la voirie, de l'éclairage public, de l'assainissement, de l'effacement et du renouvellement des réseaux, de la commission de sécurité "circulation et stationnement", des bâtiments publics, de la gestion des marchés.
Lundi de 10h30 à 12h

Catherine Vincent

4ème Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'environnement, de la propreté de la commune, des espaces naturels, des chemins piétonniers, du développement durable.
Mardi de 9h30 à 12h sur rendez-vous.
Tél. 02.31.14.65.09

Jours de réception en Mairie annexe

Monique Bécel

5ème Adjoint au Maire en charge du domaine social et des personnes âgées, de la gestion du CCAS, du cimetière, du logement, en ce compris Malpelo et la Celloise.
Vendredi de 10h30 à 12h

Conseiller délégué :

Thierry Drège

Vie des quartiers.

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ? L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.

Pour tous renseignements et inscriptions vous pouvez contacter la mairie annexe ou téléphoner au : 02.31.81.59.33

Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, à compter du 1er juin 2011, l'assurance maladie reçoit en Mairie annexe, 8 rue Boulard, **uniquement sur rendez-vous**, le lundi matin.
Pour prendre rendez-vous, appeler le **3646** de 8 heures à 20 heures

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados
Antenne de Villers sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe : 9h30 - 12h / 13h30 - 17h
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : villers14.tourisme@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en septembre, octobre, novembre ou décembre 1995, doivent se faire recenser entre les mois d'octobre et décembre 2011 en Mairie, munis du livret de famille.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :
- **du littoral 1616** numéro d'appel unique pour les mobiles*;
- **en mer VHF canal 16** pour communiquer avec les sauveteurs;
*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchèterie de «Cœur Côte Fleurie»

● Horaires d'ouverture :

Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● Ramassage des encombrants :

Le 1er lundi de chaque mois.

● Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...):

Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● Conteneurs :

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

à votre SERVICE

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

Les déchets verts et objets encombrants sont exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet.

Encombrants : 1er lundi de chaque mois
Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois

En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Collecte des ordures ménagères

● LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINT-FERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

● MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● MERCREDI

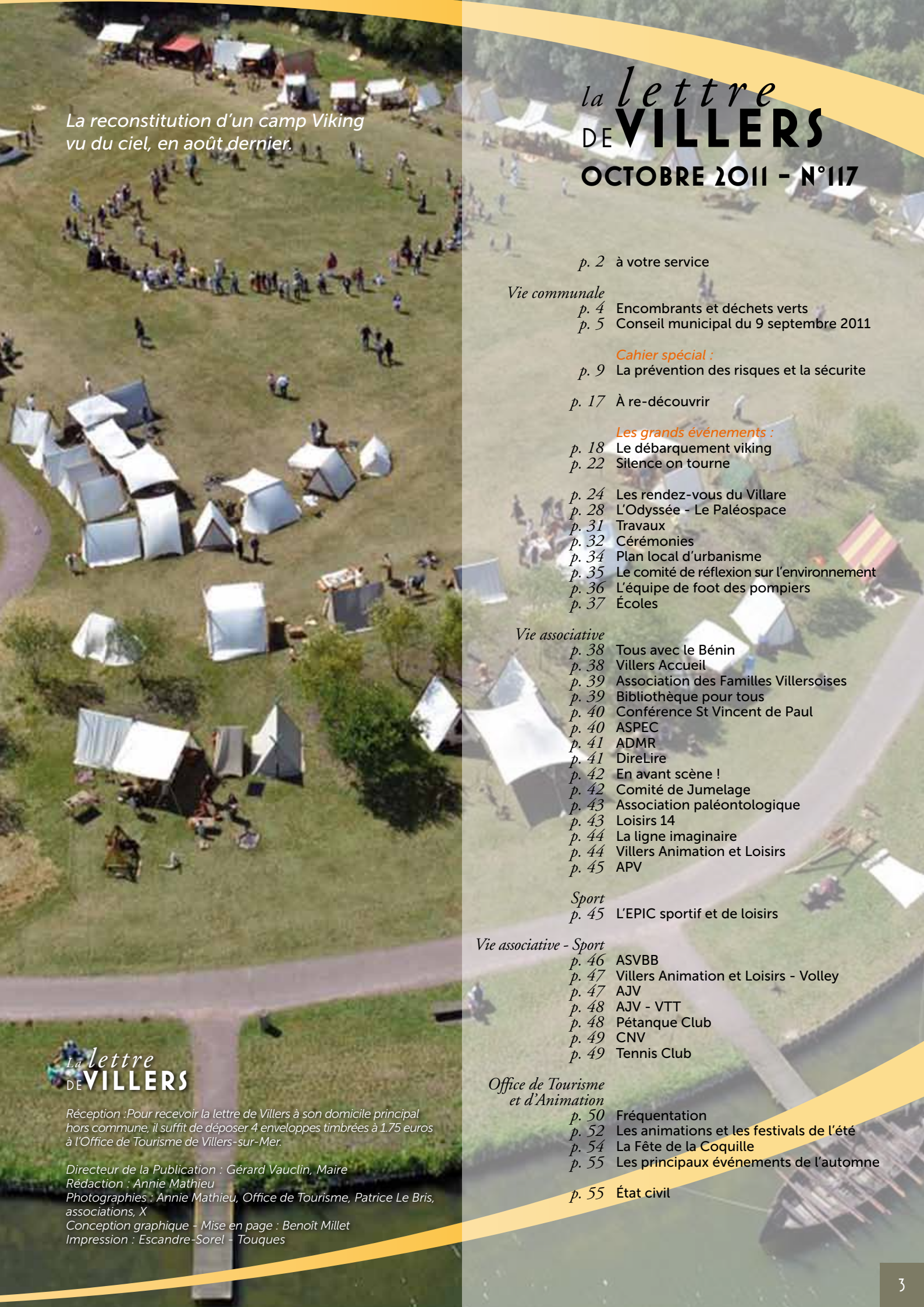
ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - LEONIE rue - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

● SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.



La reconstitution d'un camp Viking
vu du ciel, en août dernier.

la lettre DE VILLERS

OCTOBRE 2011 - N°117

p. 2 à votre service

Vie communale

p. 4 Encombrants et déchets verts

p. 5 Conseil municipal du 9 septembre 2011

Cahier spécial :

p. 9 La prévention des risques et la sécurité

p. 17 À re-découvrir

Les grands événements :

p. 18 Le débarquement viking

p. 22 Silence on tourne

p. 24 Les rendez-vous du Villare

p. 28 L'Odyssée - Le Paléospace

p. 31 Travaux

p. 32 Cérémonies

p. 34 Plan local d'urbanisme

p. 35 Le comité de réflexion sur l'environnement

p. 36 L'équipe de foot des pompiers

p. 37 Écoles

Vie associative

p. 38 Tous avec le Bénin

p. 38 Villers Accueil

p. 39 Association des Familles Villersois

p. 39 Bibliothèque pour tous

p. 40 Conférence St Vincent de Paul

p. 40 ASPEC

p. 41 ADMR

p. 41 DireLire

p. 42 En avant scène !

p. 42 Comité de Jumelage

p. 43 Association paléontologique

p. 43 Loisirs 14

p. 44 La ligne imaginaire

p. 44 Villers Animation et Loisirs

p. 45 APV

Sport

p. 45 L'EPIC sportif et de loisirs

Vie associative - Sport

p. 46 ASVBB

p. 47 Villers Animation et Loisirs - Volley

p. 47 AJV

p. 48 AJV - VTT

p. 48 Pétanque Club

p. 49 CNV

p. 49 Tennis Club

Office de Tourisme et d'Animation

p. 50 Fréquentation

p. 52 Les animations et les festivals de l'été

p. 54 La Fête de la Coquille

p. 55 Les principaux événements de l'automne

p. 55 État civil

La lettre
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.75 euros à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer.

Directeur de la Publication : Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : Annie Mathieu
Photographies : Annie Mathieu, Office de Tourisme, Patrice Le Bris, associations, X
Conception graphique - Mise en page : Benoît Millet
Impression : Escandre-Sorel - Touques

Encombrants et déchets verts

C'en est assez du manque d'esprit civique !



La ville de Villers-sur-Mer offre un service précieux et important de ramassage des déchets verts et encombrants, en fixant à ses citoyens, depuis plusieurs années déjà, des rendez-vous précis de collecte : **tous les 1ers lundis du mois, la collecte des encom-**

brants a lieu et celle des déchets verts est prévue tous les 2ème et 4ème lundis du mois.

Cette organisation laisse la possibilité à chacun d'anticiper son rangement, de prévoir son tri dans ses affaires personnelles, mais aussi d'entretenir ses espaces verts de manière régulière, **en déposant ses sacs ou objets la veille ou le matin même de la collecte, à l'endroit prévu pour chaque quartier.**

Force est de constater que ce service non obligatoire subit aujourd'hui des dérives incontestables. Celles-ci provoquent des désordres tant au niveau de l'état d'entretien de la ville, de son esthétisme que de son hygiène et enfin, engendre perturbation et désorganisation du travail des services techniques de la commune en charge de cette collecte.

Sacs de déchets verts déposés au coin d'une rue..., vieux réfrigérateurs, lavabos, objets hétéroclites abandonnés sur certains trottoirs et **à tout moment en dehors des rendez-vous fixés...** Le vrac s'accumule sur la voie publique.

Nos équipes ne voient plus la fin de leurs tournées. **Dès que le ramassage est fini, ils se doivent de repasser inlassablement** à certains endroits pour tenter de laisser une ville propre.

Malgré les efforts financiers déployés, car ces actes ont aussi une répercussion en termes de coût lié à des actions supplémentaires de collecte, **le résultat s'avère insuffisant.**



Triste constat de ces agissements manquant de civisme et de considération tant envers les autres habitants respectant les règles du service proposé, qu'envers l'environnement.

Le Maire et le Conseil Municipal étudient les évolutions possibles :

- Supprimer le ramassage et imposer les apports en déchetterie,
- Créer une équipe supplémentaire, avec les implications budgétaires que cela impose : 4% d'augmentation des impôts locaux.

A chacun de prendre conscience de la gravité de la situation et à tous de faire preuve de civisme.

Le Maire, le Conseil Municipal.



CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 SEPTEMBRE 2011

ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Selon la procédure, il est procédé à l'élection du secrétaire de séance.
Nathalie Maheut est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité

INSTAURATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR COTE FLEURIE

Avec les réformes de la fiscalité de l'Urbanisme, les anciennes taxes locales vont être remplacées par la Taxe d'aménagement à compter de 2012. Elle sera prélevée par la communauté de communes et une partie sera reversée à la commune comme actuellement la Taxe Locale d'Équipement.

POUVOIRS DE POLICE SPECIALE DES MAIRES CONSERVATION DE CETTE COMPETENCE DANS LES DOMAINES ASSAINISSEMENT, GESTION DES DECHETS MENAGERS ET REALISATION D'AIRES D'ACCUEIL OU DE TERRAINS DE PASSAGE POUR LES GENS DU VOYAGE

La réforme des collectivités territoriales en date du 16 Décembre 2010 a refondu, notamment à l'article 63, le régime juridique applicable aux transferts des pouvoirs de police spéciale afférents à l'assainissement, la gestion des déchets ménagers et la réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage, lorsque la communauté est compétente dans ces domaines.

A compter du 01/12/2011, les maires des communes concernées ne pourront plus prendre d'arrêtés, à moins qu'ils ne se soient opposés à tout ou partie de ces transferts entre le 17 décembre 2010 et le 1er Décembre 2011.

Ces pouvoirs de police spéciale permettent une action de proximité communale. En outre, ils génèrent peu ou pas de charges pour les communes alors qu'une centralisation au niveau de la communauté générerait des charges supplémentaires, notamment en personnel.

L'intérêt inter communautaire se révélant peu pertinent et l'intérêt communal avéré, les membres du Bureau communautaire de Cœur Côte Fleurie ont, lors de leur réunion du 25 Juin 2011, décidé que les pouvoirs de police spéciale seront conservés par les Maires.

VIREMENTS DE CREDITS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise les virements de crédits suivants :

Section d'investissement :

■ Op 111 – Acquisition matériel : Cpte 21784	- 60.000 €
■ Op 311 – Acquisition d'œuvres d'art : Cpte 2162	- 40.000 €
■ Op 310 - Travaux Bâtiments : Cpte 2188	- 40.000 €
■ Op 409 – Aménagement annexes Odyssée : Cpte 2313	+ 140.000 €
■ Op 711 – Acquisition de biens : Cpte 2115	+ 2.500 €
(Frais de notaire : acquisition Mainemare ; de Chaumont ; Conservatoire du Littoral, SCI Coté Mer, bien sans maître)	
■ Op 109 – Travaux bâtiments 2009 : Cpte 2313	- 2.500 €
■ Op 107 – Travaux bâtiments Cpte 2181	- 50.000 €
■ Cpte 1641 – Emprunts	- 40.000 €
■ Cpte 10222 – FCTVA	- 10.000 €

Section de fonctionnement :

■ Ch 012 – charges de personnel : Cpte 6413	+ 23.000 €
■ Cpte 7364 – Produits des jeux :	+ 23.000 €

REGIE DE COLLECTE VERRE

La Commune de VILLERS SUR MER procède à la mise à disposition de sacs spécifiques pour la collecte de verres pour les commerçants.

Cette collecte et cette mise à disposition des sacs engendrent une recette qu'il convient comptablement de mieux identifier.

A cette fin, le Conseil Municipal crée une régie à compter du 1er janvier 2012 dont le régisseur sera l'agent de maîtrise en charge de la voirie.

AVENANT DSP CASINO

Après plus de deux ans de mise en application, il convient d'actualiser le contrat de délégation de service public du Casino de notre Commune sur certains points.

■ suppression de l'article 25 faisant mention de la commission de concertation qui n'a pas été créée.

Compte tenu de la non création de ladite commission, cet article devient obsolète.

■ modalités de paiement de la redevance (échancier), à compter du 01/01/2012,
Au 1er juin de chaque année : 50 % de la redevance
Au 1er décembre de chaque année : solde (50 % de la redevance)

RENOVATION DE L'EGLISE ASSISTANT MAITRISE D'OUVRAGE

La Commune de VILLERS SUR MER entreprend la rénovation de son église classée Monument historique.

Cette action de valorisation de ce patrimoine est longue et difficile.

Plusieurs pré-études ont déjà été réalisées, qui serviront de base dans l'analyse de la programmation des travaux à effectuer et qui permettront de déterminer un phasage de ces derniers et bien sûr, le coût financier.

Bien entendu, c'est une démarche longue et difficile compte tenu de l'intervention des architectes des bâtiments de France, d'entreprises spécialisées dans ce secteur, et des fonds de subventions plafonnés annuellement. De plus, l'église n'est pas le seul bâtiment classé et les fonds régionaux ne sont pas extensibles.

Afin de mieux encadrer notre démarche, il apparaît indispensable de solliciter un assistant en maîtrise d'ouvrage spécialisé dans les bâtiments historiques.

Sa mission consistera à accompagner dans les différentes phases du projet d'élaboration du plan de rénovation.

DEMANDE DE SUBVENTION EGLISE

Pour faire face au montant élevé des réparations de l'Eglise, il convient de solliciter des subventions de l'Etat mais aussi des partenaires habituels tels que le Conseil Général et le Conseil Régional.

Pour l'Etat, la participation maximum peut s'élever à 50%, somme qui peut être majorée jusqu'à 75% si l'on tient compte des subventions du département et des autres institutions (fondation du patrimoine, DRAC...).

EMPRUNT GARANTIE LOGIPAYS

Logipays a sollicité de la Caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement, selon de nouvelles caractéristiques financières, du prêt n°263902 (montant initial de 240.000 €), initialement garanti par la Commune.

Pour ce prêt, le réaménagement consiste en un reprofilage caractérisé par une réduction de la durée résiduelle.

En conséquence, la Commune est appelée à délibérer en vue d'adapter la garantie initialement accordée pour le remboursement dudit prêt.

Avis favorable à l'unanimité

PARTICIPATIONS ASSOCIATIONS DE DEFENSE CONTRE LA MER

Les Associations de Défense contre la Mer, au nombre de 2 sur la commune (ADCM Villers/Blonville et ADCM Falaises) entreprennent des études de vérification de structures dont elles ont la charge à savoir :

■ pour l'ADCM (n°312) : contrôle des épis rocheux et état de la digue privative, appartenant au périmètre de l'association ;

■ pour l'ADCMF (n°316) : contrôle de l'état du mur de la rue Feine.

Ces études permettront, dans le cadre réglementaire, de mieux connaître l'état de solidité de ces ouvrages d'art et donc de pouvoir anticiper certains travaux de mise à niveau ou d'entretien. Il est décidé d'accorder, à chacune d'entre elles, une participation de 50% des frais d'expertise.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Deux demandes de subventions exceptionnelles sont parvenues.

■ En avant scène : 2000 €
Représentation théâtrale réalisée dans le cadre de l'exposition de la Tapisserie de Rollon.

■ Dans le cadre du programme européen « COMENIUS », l'école de Villers sur Mer a été retenue.
Ce programme permet des échanges entre différents pays des corps enseignants du primaire.

Une subvention de 25.000 € va être attribuée à la Commune par l'Europe et, pour des modalités pratiques d'organisation, elle est reversée à l'Amicale des Parents d'Elèves du Primaire qui, en coordination avec le Directeur de l'Ecole, organise les déplacements et les réceptions à venir. Cette subvention est attribuée par tranche : la première pour l'année 2011 et le solde en 2012.

AVENANTS PLUS ET MOINS VALUES ANNEXES DE L'ODYSSEE

La réalisation des annexes de l'Odyssee s'achève et il convient d'ajuster les plus et moins values relatives aux lots de travaux.

La Commission d'Appel d'Offres du 15 Juillet 2011 a émis un avis favorable à tous ces avenants.

Lot 11 : Peinture GILSON

Montant du marché initial 7.544 € HT
Moins value de 532 € HT
(-70 € poste A11.4 et - 462 € poste D11.4)

Lot 1 : Terrassement-Gros-oeuvre-réseaux GAGNEREAUD

Montant du marché initial 139.000,00 € HT
Plus value de 10.904,30 € HT

Lot 8 : Plomberie-sanitaires-ventilation LEBRETON

Montant du marché initial 29.904,75€ HT
Plus value de 7.470,47 € HT

Lot 5 : Menuiseries intérieures LELUAN

Montant du marché initial 17.513,70 € HT
Plus value de 1.557,61 € HT

Lot Maîtrise d'œuvre CABINET LACROIX

Marché de base 37.000 € HT
Montant du marché après avenant n°1 43.880 € HT
Avenant proposé n°2 +11.100 € HT

Il ressort de l'analyse, lors de la CAO, les commentaires suivants : les 4 avenants sont conformes et validés par les assistants et maîtres d'œuvres de la commune.

L'avenant de la maîtrise d'œuvre est conforme vu le coût du projet.

Pour information : les lots suivants inférieurs à 5 % sont validés directement par le maître d'ouvrage de l'opération, savoir :

- Lot 2 : CPL Bois - Marché initial 102.491,18 € HT
Avenant + 598,66 € HT

- Lot 3 : SEB - Marché initial 34.974,57 € HT
Avenant de + 1.597,50 € HT

- Lot 7 : Electricité Cité - Marché initial 32.887,82 € HT
Avenant de + 1.625,89 € HT

- Lot 4 : TMA - Marché initial 61.054,00 € HT
Avenant de + 315,00 € HT

ADHESION AU FREDON

La Commune de Villers sur Mer entreprend, depuis de nombreuses années, la défense de ses espaces naturels et la sauvegarde de son milieu.

Dans ce cadre, une opportunité apparaît d'adhérer à l'Association FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

L'adhésion à cette association et à sa charte oblige la commune à parfaire sa démarche d'entretien de ses espaces verts et plus spécialement à limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.

Bien entendu le FREDON apportera son appui dans la mise en œuvre des 13 points de la charte et de son suivi.

Catherine Vincent sera la représentante de la Commune auprès du FREDON.

REGIE ESPACE CULTUREL « LE VILLARE »

Le Conseil Municipal du 12 Juin 2009 a créé la régie de l'espace culturel « Le Villare ».

Aujourd'hui, il est nécessaire de préciser le champ d'action de cette régie, savoir :

- vente de produits et objets culturels,
- vente de reprographiques,
- vente des prestations informatiques,
- vente de produits divers liés à une activité de loisirs/culturelle.

INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu, notamment, des délibérations du 14/03/2008 et du 28/03/2008, déléguant à Gérard Vauclin les délégations de gestion, il est communiqué au Conseil Municipal les opérations et documents suivants :

- Mise à disposition des rapports de la Communauté de Communes concernant l'eau, l'assainissement et les déchets,
- Rapport de délégation du Casinotier
- MAPA lié aux publicités de l'Éveil du 30.03.11 ; des 20 et 27.04.11 ; du 15.06.2011 ; du 17.08.11 et du Pays d'Age du 06.05.2011 ; du 17.05.2011

EFFACEMENTS DE RESEAUX QUARTIER AMMONITES – ROUTE DE DIVES

Lors de la réalisation du Lotissement « Les Coteaux de Jeanne Sandret », route de Dives, le promoteur a mis en place un nouveau réseau d'éclairage public et de distribution électrique.

Pour assurer la fiabilité et l'homogénéité du réseau, il convient que la Commune achève cette opération d'effacement et de renforcement coordonnés de réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.

Le coût total de cette opération est estimé, sur les bases de cette étude préliminaire, à 272.195,44 € TTC.

Les taux d'aide en vigueur à la date d'élaboration de ce projet sont : 30 % pour le réseau d'électricité public ; 20 % sur le réseau de télécommunication ; 10% pour le réseau d'éclairage public

Sur ces bases, la participation communale s'élève à 192.267,96€ et se décompose comme suit :

électricité 88.832,17 €
éclairage public 55.904,83 €
télécommunication 47.530,95 €

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL : AMELIORATION AUX ACCES DU PORT MARITIME DE ROUEN

Le grand port maritime de Rouen va procéder à des travaux pour améliorer ses accès maritimes.

Ces travaux sont susceptibles, par leur nature, leur consistance, d'affecter l'environnement.

L'amélioration des accès consiste, d'une part, à augmenter le tirant d'eau d'un mètre entre l'estuaire de la Seine et le port de Rouen en arasant les points hauts du chenal par dragage et, d'autre part, à agrandir la zone d'évitage à l'aval du port (l'évitage est la manœuvre par laquelle un navire pivote sur lui-même)

Par ces aménagements, le Grand Port Maritime de Rouen (GPMR) espère répondre à l'évolution de la flotte des navires vraquiers dont la taille et le tirant d'eau ont augmenté et conserver sa position de 1er port européen pour l'exportation de céréales tout en confortant les deux autres grandes filières de son activité : les produits pétroliers raffinés et les granulats.

Les volumes à draguer sont de l'ordre de 6 millions de m³ sur la totalité du chenal, devant être déposés soit en mer sur le site d'immersion du kannik, soit à terre (sites de transit le long du fleuve et ballastières d'Yville-sur-seine). A ces volumes, il convient d'ajouter ceux relatifs à l'aménagement de la zone d'évitage qui représentent 650.000 m³ supplémentaires.

Ces aménagements sont susceptibles d'impacter durablement la courantologie et la sédimentologie de l'estuaire compte-tenu des modifications de la morphologie du fleuve qu'ils induisent, avec des conséquences sur les espèces estuariennes présentes dans la zone.

L'immersion des produits des dragages extraits à l'occasion du projet suscite des interrogations sur l'impact possible des ces déversements sur la qualité des eaux de l'estuaire par la remobilisation des polluants présents dans ces sédiments.

Vu le dossier d'enquêtes publiques conjointes relatives à l'amélioration des accès maritimes au port de Rouen.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

émet un avis défavorable au projet d'amélioration des accès maritimes au port de Rouen et d'envisager des conditions techniques alternatives, demande au Préfet la création d'un Comité Départemental d'Informations et de suivi des Opérations de Dragage (CODISOD) et d'un schéma départemental des dragages, et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

REFORME TAXES SUR L'ELECTRICITE

Le 18 mars dernier, la Commission européenne a mis en demeure la France de modifier, dans un délai de deux mois, sa législation relative à la taxation de l'électricité afin de se conformer à la directive relative à la taxation des produits énergétiques et de l'électricité. Les services de Bercy ont engagé une concertation avec les associations d'élus. La réforme a été introduite par amendement dans le projet de loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité (« loi NOME »).

La mise en conformité du régime des taxes locales sur l'électricité au droit communautaire a notamment pour effet de mettre fin au caractère facultatif de cette imposition. Toutefois, comme les communes pourront moduler les tarifs et notamment décider d'un tarif égal à 0, les situations antérieures peuvent être prorogées. De plus, il est mis fin à l'exonération dont bénéficie l'éclairage public.

Alors que la taxe locale sur l'électricité est assise sur le montant facturé, qui incorpore donc une part abonnement et une part variable dépendant à la fois de la quantité consommée et du prix fixé par le fournisseur, désormais, c'est la quantité d'électricité fournie ou consommée qui détermine le montant à facturer. Seul le kilowattheure consommé sera taxé indépendamment des tarifs pratiqués par le distributeur. Ce changement peut conduire à une diminution de la recette pour certaines collectivités et se traduire par des effets de transferts entre redevables (ménages et entreprises) selon le choix opéré concernant le tarif de la taxe par kilowattheure consommé.

Ainsi, les collectivités ayant sur leur territoire de nombreuses résidences secondaires bénéficiaient d'une taxe basée sur les consommations mais aussi sur les abonnements. Compte tenu des éléments sus-indiqués, le rendement de la taxe diminuera du fait de la faible consommation d'électricité de ces résidences.

A ce jour, le taux de la taxe sur l'électricité à Villers sur Mer est de 8 %. Dans le cadre de la réforme, ce taux est remplacé par un coefficient compris entre 0 et 8.

MAPA VOIRIE

Dans le cadre du MAPA voirie, à bon de commande, un seuil minimum (100.000 € TTC) et maximum (400.000 € TTC) a été fixé.

Pour tenir compte des engagements et des travaux à venir, il convient de fixer le seuil maximum à 550.000 € TTC par an. Cette actualisation permettra de faire face aux travaux à venir

comme, par exemple, les travaux de voirie entre « la Rosière » et l'intersection entre l'avenue de la République et la rue du Docteur Sicard.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

Suite à une réunion de municipalité, Catherine Vincent a lancé le débat pour la suppression du ramassage des déchets verts et des encombrants.

Le Maire a estimé que cette question importante devait être débattue au sein du Conseil Municipal en présence de tous et que chacun puisse donner son avis, étant entendu que la décision relèverait de ce même Conseil Municipal.

Ce débat s'est donc tenu, où successivement Catherine Vincent, Alain de Rouvray (proposant la suppression du ramassage des déchets verts) puis Jean-Paul Durand ont exprimé leur avis.

L'unanimité est apparue pour que ce sujet soit mis en réflexion pour réfléchir aux solutions et il a proposé de l'inscrire à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal.

Gérard Vauclin conclut le débat en informant ses collègues que cette problématique concerne toutes les villes du littorales et qu'à ce jour aucune solution « miracle » n'a été trouvée

RAVALEMENTS DE FAÇADES :

Propriété du 37 avenue de la République : 650 €
Copropropriété 19 rue Michel d'Ornano : 850 €
Propriété 6 rue Pasteur : 420 €
Propriété 14 rue de l'Eglise : 850 €
Propriété Avenue des Belges : 625 €

LA PRÉVENTION DES RISQUES ET LA SÉCURITÉ

La prévention des risques et la sécurité est l'ensemble des moyens mis en œuvre pour protéger notre population ou nos biens contre des risques et des menaces de nature différente.

Toujours dans un souci d'information sur les activités et les responsabilités d'une commune, ce cahier spécial porte sur la prévention des risques et la sécurité, au sens large, mise en œuvre sur la ville de Villers-sur-Mer.

La mise en place de cette politique vise à définir des plans d'actions permettant de préserver l'intégrité et la pérennité de tous les habitants de la commune, de leurs biens et de leur environnement.

La sécurité relève de la compétence et de la responsabilité du Maire, qui délègue certaines tâches opérationnelles à ses adjoints ou au Directeur Général des Services et au Directeur des Services Techniques.

Ce cahier spécial met en avant l'ensemble des principales procédures qui ont été élaborées et ont permis à la ville de Villers-sur-Mer :

- D'identifier des risques existants, majeurs ou non, sur le territoire de la commune,
- De savoir anticiper des risques en cas de survenance d'un danger ou de remédier à des cas de figure déjà survenus qui pourraient se renouveler,
- De réagir avec efficacité en mettant en place des organisations sûres et adaptées à chaque situation.

Ce cahier, qui se veut le plus complet possible, n'est pas exhaustif sur les compétences de la commune (il ne parlera pas par exemple de certaines actions menées en commun avec la gendarmerie) et, en corollaire, les responsabilités du Maire sont importantes.

I – La sécurité en général

Différents plans et programmes ont été étudiés et sont prévus afin de mettre en application des mesures rapides et efficaces en cas de survenance de certains risques ciblés.

Au sein de la commune, l'Etat et la Préfecture ont identifié un certain nombre de dangers, essentiellement en ce qui concerne les glissements de terrain, les risques d'inondations ou de tempêtes, ou encore si nous sommes identifiés zone à risques industriels potentiels.

Ceci nécessite la mise en place de ce qu'on appelle le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et qui peut être mis à la disposition et à connaissance de tous. Nous l'aborderons un peu plus loin.

Mais, la prévention est du ressort de chacun et il est nécessaire que nous soyons vigilants et responsables.

1 - Les plans tempête

La commune suit au quotidien les indicateurs de vigilance de la météorologie, avec également une « station météo » qui lui permet, ainsi qu'aux services techniques, de prévoir et d'anticiper les avis de tempêtes afin de prendre les mesures nécessaires en fonction du risque annoncé.

Cependant, la Préfecture procède en parallèle aux alertes météo, directement auprès du Maire, de l'Adjoint de permanence et du Responsable technique d'astreinte. En cas d'alerte, les moyens peuvent être mobilisés pour prendre des dispositions préventives et les membres du personnel sont prêts à intervenir.

2 - Les plans neige

Chaque hiver, une équipe est en astreinte permanente en cas de gel ou de neige. Le dés-enneigement et le salage des rues et des trottoirs suivent un parcours défini par la municipalité.

Les rues prioritaires concernent toutes celles à grande circulation et /ou pentues : axes principaux, centre ville, accès aux écoles, accès aux bâtiments publics. Il est bien évident, en effet, que Villers-sur-Mer, qui compte 24 kilomètres de rues et de chemins, auxquels s'ajoutent 30 kilomètres de trottoirs, places et parkings, ne peut être traité dans sa totalité rapidement en cas d'événements climatiques importants.



Environ 30 tonnes de sel sont épandus chaque hiver, ce qui représente 20 palettes de 40 sacs + 80 sacs de sel retardateur.

Lors du précédent hiver, chacun a pu constater les interventions des services équipés d'un tracteur avec une lame et d'une sableuse.

Cette année, nous avons renforcé nos moyens d'intervention avec une saleuse pour véhicules légers, en l'espèce un quad servant l'été pour la surveillance de la plage et équipé pour des interventions d'hiver.

Enfin, on rappellera que la côte de Dives et l'Avenue de la République sont des routes départementales mais que nous prenons la responsabilité de faire le maximum pour les rendre praticables. Sans notre intervention, ces routes ne seraient pas libérées et ne pourraient pas être empruntées, sachant qu'elles ne sont pas des axes définis comme prioritaires pour le Conseil Général et son service des routes.



3 - La mise en place de défibrillateurs

Des défibrillateurs automatiques ont été mis en place dans différents points stratégiques de la commune. Cet appareil portable, qui fonctionne au moyen d'une batterie, permet d'analyser l'activité cardiaque d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Si la machine détecte un rythme « chocable », elle peut délivrer un choc électrique ou une défibrillation.

Voici la liste des défibrillateurs mis en place dans Villers-sur-Mer :

- Au Stade André Salesse - rue du Stade - 2 DAE en extérieur, accessibles 24h/24 7j/7 – Le premier défibrillateur étant situé au Stade de football entre la tribune et le bar - le deuxième, auprès des Tennis couverts, en entrant dans la salle sur la droite.
- Au Tennis Club - rue du Docteur Sicard, le défibrillateur se trouve à l'extérieur, près de l'entrée et est accessible 24h/24, 7j/7.
- Au Villare (espace associatif et culturel) - 33 rue du Général De Gaulle, le défibrillateur est situé à côté du guichet - accessible en fonction des ouvertures du Villare.
- En mairie - 7 Rue du Général de Gaulle, en demandant à l'accueil l'accès au défibrillateur.
- Office De Tourisme - Place Mermoz - le défibrillateur est situé dans le local du personnel, accessible en demandant l'accès à l'accueil.
- Casino - 4 Place Lieutenant Fernand Fanneau, le défibrillateur est situé dans le hall d'entrée du Casino.
- Au niveau du Paleospace Odyssee : Avenue Jean Moulin, à Villers sur Mer - le défibrillateur est situé à l'entrée à droite - accessible tous les jours d'ouverture du Musée.

Un site internet permet à tous, de se renseigner sur la localisation des défibrillateurs en fonction de ses déplacements, dans une ville ou dans une autre. Le lien utile à cette information est le suivant : <http://defibrillateurs-en-France.com>

Chaque année, la commune investit dans de nouveaux défibrillateurs.



4 - Le plan de continuation des services

Un plan de continuation des services a été prévu en cas de crise, de pandémie ou d'incidents graves.

Ce plan établit un maintien en fonctionnement de certains services :

- Le ramassage des ordures ménagères : deux personnes au minimum (un chauffeur et un ripeur) sont prévues et seront affectées en priorité, en fonction des nécessités, à ce travail de ramassage.
- Les services administratifs : deux personnes sont prévues pour assurer l'accueil et le standard, sur des créneaux horaires précis, afin de tenir informés les Villersois mais aussi pour constituer des équipes de renfort nécessaires en cas d'informations exceptionnelles.

Un accès limité à l'accueil, avec une zone de protection, pourrait être défini en fonction des dangers et des impératifs d'hygiène liés à une pandémie par exemple.

En ce qui concerne les enfants, le fonctionnement et l'ouverture des écoles maternelle et primaire de Villers-sur-Mer seraient fonction des cas signalés sur le département et de la gravité de la situation. Les mesures de fermeture des écoles seraient, de toute façon, prises sur décision du Préfet.

Il en est de même quant à la décision du fonctionnement des cantines scolaires.

Quant à la garderie, elle serait automatiquement suspendue, en situation de cas déclaré.

La police municipale reste un service dont l'intervention est importante puisqu'elle est, sur certains aspects, le gardien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique. Son rôle peut être décuplé en cas d'urgences et la police municipale fait inévitablement partie du plan de continuation des services en cas de crise. La compétence de ce service permettrait de répondre à un certain nombre d'urgences nécessitant une connaissance du terrain, une rapidité d'intervention et une grande disponibilité.

En cas de pénurie liée à une crise, nous avons constitué des réserves et des stocks en :

- Eau,
- Masque,
- Groupe électrogène,
- Pelles,
- Balais,
- Vêtements de protection, gants, matériel de premiers soins...

5 - Le Plan d'Exposition des Risques (PER)

Dans le cadre de la gestion de l'urbanisme avec la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, notre territoire est concerné par un Plan d'Exposition des Risques qui définit les zones à faibles mouvements de terrain, mouvements

importants, mouvements pouvant être dangereux. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) prend en compte les obligations de ce PER.

6 - La sécurité des réseaux en eau

L'eau du robinet que nous utilisons est contrôlée par Veolia sur sa qualité. Les prélèvements ont lieu à des endroits variables, et ce de manière trimestrielle.

Ces contrôles effectués n'ont montré aucun problème jusqu'à ce jour. Ils peuvent être consultés en Mairie. En parallèle, comme vous le savez, les eaux de baignade sont contrôlées chaque saison et de manière continue.

7 - La vérification par EDF des réseaux électriques

Des contrôles sur la sécurité des réseaux électriques sont également mis en place, et notamment un contrôle de la sécurité de distribution électrique.

EDF procède à une vérification sur des endroits précis afin de garantir la même qualité de distribution de l'électricité pour l'ensemble des habitants.

8 - La sécurité liée au « bruit - alcool »

La commune a pris des arrêtés relatifs aux nuisances sonores et aux débits de boissons et elle a aussi mis en place des interdictions de consommations d'alcool, lors de certaines fêtes communales afin d'éviter des débordements.

9 - La sécurité incendie

Tous les ans, la commune renforce le maillage en poteaux incendie afin que l'ensemble du territoire communal soit couvert en cas d'incendie et que les pompiers aient de l'eau en quantité suffisante.

A ce jour, nous comptons :

- 7 unités de bouches à incendie,
- 61 poteaux « incendie » et une réserve incendie à ciel ouvert de 120 m³ (route du Château).

A noter aussi que notre commune emploie 4 pompiers volontaires qu'elle met à disposition de la caserne tout au long de l'année pour permettre des interventions plus rapides.

10 - La vérification des cirques s'installant sur la commune

Dans le cadre de sa politique culturelle, la commune autorise la venue et la mise en place de cirques. Cet art ancestral n'est pas banni de notre commune afin de permettre à tous, la découverte de cette activité et de ce divertissement mais à la condition de remplir

un certain nombre de critères et de répondre à des contrôles systématiques. Les cirques sont retenus sous réserve :

- De présenter les certificats vétérinaires, établis pour tous les animaux,
 - De délivrer les certificats d'agrément préfectoral du dompteur,
 - De justifier de documents assurant le bon état et la bonne tenue du chapiteau,
 - De présenter les contrats d'assurance couvrant leur responsabilité civile en cas d'incidents.
- Ils sont inscrits sur un planning qui limite leur nombre à deux par saison en moyenne.



II – La sécurité des enfants

Des dispositifs de prévention des risques et de sécurité sont mis en place en vue d'assurer une protection adaptée aux enfants.

1 - Le plan d'évacuation à l'école : les exercices et la mise en pratique

Depuis la directive du Bulletin Officiel du 30 mai 2002 de l'Education Nationale, le Plan de Protection et de Mise en Sureté, appelé « PPMS », est mis en place au sein des écoles maternelle et primaire de Villers-sur-Mer.

Il s'agit sur certains aspects, d'une application directe du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) ; mais il comprend aussi les mesures classiques de sécurité qui doivent être mises en place au sein de chaque établissement scolaire, tels que la prévention des risques incendie ou le passage d'un nuage toxique par exemple.

Par sa gravité ou son ampleur, un accident majeur peut provoquer une situation de crise et l'organisation des secours peut nécessiter une importante mobilisation des personnes et des services, voire la mise en

place de moyens exceptionnels. Les écoles se doivent de s'y préparer pour pouvoir les affronter de la manière la mieux appropriée.

La mise en place du PPMS face aux risques majeurs, nécessite la définition d'une méthodologie d'intervention, la rédaction d'un plan précis de mise à l'abri, et l'utilisation de matériel adapté.

Il est de la responsabilité de la mairie et du directeur d'école de s'assurer que ce plan soit bien mis en œuvre.

Tous les ans, en collaboration avec les pompiers, une simulation et un exercice d'évacuation sont réalisés sous la responsabilité des Directeurs.

2 - La sécurité aux entrées et sorties des classes

La police municipale assure la sécurité des enfants lors de l'entrée et de la sortie des classes. Les enfants et adultes accompagnants ont un droit de passage piéton prioritaire et l'agent est présent pour faire respecter cette priorité, en faisant stopper les véhicules et en s'assurant de la sécurité des enfants.

3 - La sécurité et le contrôle des jeux

Les jeux pour enfants font l'objet d'une vérification et d'un contrôle annuel obligatoire qui est exécuté.

Il peut donner suite à des travaux de remise en état et de mise aux normes sur l'ensemble des jeux nécessitant. Les entreprises intervenantes sont en général des structures spécialisées dans ce domaine et elles délivrent, suite à la réalisation des travaux, un certificat. Quant au suivi quotidien des jeux, un agent doit assurer de manière régulière un contrôle sur l'ensemble des ateliers pour enfants et remplir un cahier de maintenance.



4 - Iode

En cas de catastrophe nucléaire, la thyroïde est touchée en premier par les effets atomiques qui viennent la détruire.

En cas de catastrophe de ce type, des comprimés d'iode seraient mis à disposition des écoles et seraient distribués pour venir protéger la thyroïde des méfaits d'un tel accident, selon les consignes données par les services compétents et sous la responsabilité du Maire.

Le plan de sécurité nucléaire est géré sous la responsabilité des directeurs des écoles et ceux-ci se doivent de réaliser des exercices et des manœuvres de confinement pour savoir réagir en cas d'explosion nucléaire ou catastrophe similaire.

5 - Informations des enfants sur les risques du fumeur par les médecins

Chaque année, et cela depuis plus de 5 ans déjà, l'école primaire de Villers-sur-Mer organise une session d'informations sur les risques liés au tabac.

Les enfants du CM2 invitent un médecin du cabinet médical au sein de l'établissement scolaire pour lui poser des questions sur les effets et les méfaits du tabac.

Statistiquement, les enfants se mettent à fumer au collège. Cette intervention est donc destinée aux enfants qui vont quitter l'école primaire pour rejoindre le collège, endroit où ils seront plus vulnérables et plus libres de commencer à fumer. L'objectif est de porter à leur connaissance les risques encourus liés au tabac et de les amener à une réflexion sur le sujet.

Une institutrice de l'école primaire de Villers-sur-Mer et la bibliothécaire mettent en place une réflexion sur les dangers de la cigarette. Les enfants préparent en amont des listes de questions et un médecin conseil leur répond le jour du rendez-vous qui a lieu en général au mois de mai ou juin de l'année.

A la fin de ce débat informatif, il en ressort que les enfants quittent l'école primaire avec l'idée qu'ils ne fumeront pas...

III – La sécurité routière

La police municipale est compétente sur un grand nombre d'aspects liés à la sécurité routière :

- Elle s'assure de faire respecter les règles de stationnement. Pour cela, elle relève les infractions au code de la route dans le cadre des stationnements payants et gênants. Elle se doit d'intervenir en cas de stationnements dangereux.
- Elle s'occupe des mises en fourrière pour remédier aux stationnements gênants et abusifs, notamment des véhicules abandonnés.
- Elle assure la sécurisation des animations, en étant systématiquement présente lors des manifestations organisées par la commune, et fait respecter le bon déroulement de celles-ci. Elle gère par exemple l'ensemble des déviations nécessaires à la mise en place d'une manifestation.
- La police municipale est toujours réquisitionnée en cas d'encombrement de la voie publique lors d'intempéries par exemple, afin de faire respecter la circulation et les déviations nécessaires.
- En cas d'accidents de la route, elle intervient avec la gendarmerie, en renfort, pour assurer la circulation.
- Elle intervient et se doit de repérer les besoins en élagage des haies qui obstruent la visibilité routière et entrave à la sécurité.
- Elle est chargée de faire des patrouilles quotidiennes et des contrôles réguliers du respect des arrêtés du maire.

■ Enfin, elle assure la sécurité de commodité de passage en réalisant des conventions d'occupation du domaine public, ayant pour objet de faire respecter les droits de passage sur les trottoirs et la sécurité des piétons.

IV – La sécurité publique

Une astreinte 24h/24 365 jours/365

Une astreinte 24h/24 est mise en place 365 jours sur 365 jours, qu'il y ait une situation de crise ou non. Ce fonctionnement permanent est réalisé par un élu + une personne des services techniques, réalisant un roulement tout au long de l'année. Le Maire est d'astreinte toute l'année.

V - Soutien aux personnes âgées

Plan canicule

Le Plan National Canicule et la circulaire du 12 mai 2004 prévoient la mise en place d'un plan bleu dans tous les établissements accueillant des personnes âgées. Il s'agit de la Vé Maine principalement pour Villers-sur-Mer.

Ce plan bleu fixe les modalités d'organisation de chaque établissement en cas de déclenchement du dispositif d'alerte par le Préfet. Le plan bleu est activé quand l'alerte atteint un certain niveau de chaleur et des conditions météorologiques précises.

La Résidence de la Vé Maine ne comporte pas de personnel. Seule une présence est assurée la nuit.

Chaque année, au mois de mai, le service social de la ville de Villers-sur-Mer réalise un courrier à l'ensemble des personnes de plus de 65 ans résidant à la Vé Maine afin de procéder au recensement des personnes souhaitant être contactés en cas de déclenchement du plan canicule. Ce recensement se fait sur la base du volontariat uniquement.



En ce qui concerne les modalités d'organisation, si l'alerte venait à être déclenchée, le référent, aidé du personnel communal (par le biais du C.C.A.S.), se rend immédiatement sur place et visite chaque locataire. Il sera fait en sorte que :

- Les stores soient baissés et les fenêtres soient fermées ; plusieurs passages par jour sont prévus.
- Les personnes soient suffisamment ravitaillées en bouteilles d'eau et qu'elles s'hydratent convenablement.
- Les aides ménagères de l'A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) soient extrêmement vigilantes sur l'hydratation des personnes et leur état de santé.

En cas de signes cliniques inquiétants, il sera fait appel aussitôt au médecin traitant ou au médecin géographiquement le plus proche, voire aux pompiers pour un transport vers l'hôpital. Les familles des locataires seront aussitôt averties. Les services techniques communaux procéderont à l'arrosage de la façade la plus exposée au soleil.

Ce plan bleu serait affiché à l'entrée de l'immeuble et distribué à chaque locataire ainsi qu'un certain nombre de consignes à respecter en cas de forte chaleur.

Plan grand froid

En cas de déclenchement du plan grand froid, et en application des décisions préfectorales, la Police Municipale est en charge d'observer l'état de santé des SDF localisés sur la commune, et d'appeler les pompiers en cas de nécessité ou de les faire transférer vers un hôpital selon le besoin.

La légionellose

La légionellose peut provenir des eaux chaudes sanitaires et se diffuser par voie d'aérosols. Un texte de loi oblige les communes à contrôler ou faire contrôler certains bâtiments publics, principalement ceux comprenant des douches (salles de sport par exemple).

VI - La sécurité par la police

Rondes quotidiennes

Des rondes quotidiennes véhiculées et pédestres sont réalisées par la police municipale sur le territoire communal. Les rondes ont pour objectif d'assurer le contrôle du bon ordre et de la sécurité et elles ont lieu en différents endroits de la commune de Villers-sur-Mer : centre ville, digues, Marais, chemins communaux.

Chiens errants

Les chiens errants ou dangereux : La police municipale veille à faire respecter la législation en cours sur les animaux errants ou dangereux.

Elle fait respecter l'interdiction de la divagation des animaux malfaisants. Notamment elle assure un contrôle de la législation concernant les chiens dangereux.

En ce qui concerne ces derniers, la délivrance d'un permis de détention pour certaines races de chiens est obligatoire désormais. Le propriétaire du chien doit s'occuper de l'obtention de son permis qu'elle doit se faire délivrer auprès de la police municipale. Cela nécessite la présentation d'un certain nombre de pièces justificatives et de documents actant d'un contrôle sur le comportement et la santé du chien (exemple de documents à fournir : une évaluation comportementale du chien délivré par un dompteur). La police municipale, lors de ses rondes quotidiennes, contrôle les personnes sur la détention de leur permis et met des contraventions aux propriétaires n'étant pas en mesure de présenter cette autorisation de détention.

Les SDF

La police est en contact quotidien avec les sans domicile fixe, afin d'évaluer leur état général. Il travaille ensuite en coordination avec les sapeurs pompiers, la gendarmerie ou le foyer d'hébergement de Trouville-sur-Mer, en fonction des besoins liés à l'état de la personne.

Les nuisibles

Pour éviter la prolifération de certains nuisibles, et en concertation avec la Communauté de Communes, une lutte de dératisation a été mise en place pour la santé publique.

Dé plus, la commune a renforcé ce dispositif avec 4 traitements par an d'appâts chimiques.

Avec l'ONF (Office National des Forêts) et la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), la commune met en place des programmes pour lutter contre les ragondins ou certaines variétés de tortues par exemple, pour éviter la destruction ou la détérioration de l'environnement.

Informations à la population

En cas de grands dangers relevant du DICRIM, des hauts parleurs sont prévus pour informer la population des risques et des mesures de sécurité à prendre. L'information pourrait aussi être communiquée en faisant du porte à porte, ou par voie de message automatique possible avec l'équipement prévu dans la voiture de la police municipale.

VII – La sécurité par la compétence technique

Sécurité produits désherbants/pesticides

Tous les produits phytosanitaires sont stockés dans une armoire spécifique répondant aux obligations réglementaires. Les agents applicateurs ont été formés afin d'assurer leur propre sécurité et celle d'autrui, et de préserver l'environnement.



Le contrôle des branchements en plomb et en eaux usées

Tous ces contrôles sont de la compétence de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Ils peuvent être demandés ponctuellement en cas d'incertitude.

Mais la Communauté de Communes procède régulièrement à des contrôles et les remplacements de branchements en plomb sont désormais quasiment terminés.

Les bandes routières

Les lignes et les bandes des « Stop » sont exécutées chaque année par les services techniques de la ville. La peinture utilisée répond aux normes en vigueur, à savoir une peinture acrylique et certaines bandes jaunes sont faites en thermocollé à chaud.

Les vaccins

Des vaccins sont prévus pour le personnel sur la base du volontariat. Des vaccinations spécifiques peuvent être proposées ou conseillées à des personnes susceptibles de rencontrer des risques spécifiques liés à leur activité. La vaccination contre la leptospirose est par exemple fortement préconisée pour les agents travaillant en contact avec des rats.

Les paillages

Plusieurs types de paillage sont utilisés sur les plantations afin d'éviter la pousse des mauvaises herbes et le maintien de l'humidité : des bogues de cacao sur les massifs fleuris, des copeaux de broyage de lin ou miscanthus sur les massifs arbustifs, vivaces ou les graminées.



Le Gaz / l'Electricité

Les contrôles électriques sont obligatoires dans les E.R.P (Etablissement Recevant du Public) et font l'objet d'un rapport annuel et donne suite à des mises aux normes en vigueur.

VIII - La sécurité obligatoire et les Commissions de sécurité



Les bâtiments publics

La commission de sécurité contrôle tous les ans, sous l'autorité du Maire, de manière systématique et obligatoire, les bâtiments de 1ère catégorie tels que les complexes de taille importante : Casino, salle des fêtes, cinéma.

Les autres bâtiments sont contrôlés dans des délais plus espacés et à la demande de la municipalité. Tous les bâtiments communaux, habilités à recevoir du public, sont contrôlés annuellement ou tous les 3 ans, la périodicité dépendant de la capacité d'accueil du bâtiment.

Ces contrôles sont organisés par des directives en provenance de la Préfecture, avec le service des

pompiers. Ils listent ensemble tous les problèmes liés à la sécurité d'un bâtiment et les besoins de régularisation ou de mise aux normes de celui-ci. A Villers-sur-Mer, tous les bâtiments accueillant du public ont aujourd'hui un avis favorable d'ouverture en respect de leur capacité d'accueil.

Les hôtels

Les hôtels implantés sur la ville doivent répondre à des normes d'hygiène et de sécurité. Ces établissements sont donc contrôlés à leur tour par des commissions techniques et leurs gérants doivent apporter les justificatifs demandés par les experts. En cas d'irrégularité ou de non-conformité des installations, le contrôle se poursuit. Il est alors demandé aux gérants de régulariser la situation en apportant un cahier des charges précisant les travaux nécessaires pour répondre aux normes et ils devront faire réaliser les travaux en respectant des délais strictement impartis. Si toutefois ils ne répondaient pas à ces obligations légales, ils encourent le risque de devoir fermer leur activité.

La sécurité alimentaire et les cantines

En ce qui concerne les cantines des écoles et la sécurité alimentaire, les agents pour la cuisine centrale et la cantine scolaire sont formés à la méthode HACCP, ce qui signifie « Hazard Analysis Critical Control Point », à savoir l'analyse des dangers et des points critiques en vue d'une parfaite maîtrise.

Cette méthode nécessite une hygiène stricte et de plus en plus élaborée, contrôlée annuellement par les services vétérinaire.

Les services vétérinaires contrôlent notre cantine qui n'a, à ce jour, rencontré aucun problème.

Les menus font l'objet d'une validation par un médecin.

La sécurité de la plage

La sécurité sur les plages de Villers-sur-Mer est assurée en avant saison, à partir du mois de mai, et est particulièrement renforcée en pleine saison.

D'un point de vue des ressources humaines, la surveillance des plages se déroule de la manière suivante :

- De mai à juin, 6 sauveteurs de la SNSM et 4 encadrants surveillent les zones de bain durant les week-ends.
- Au mois de juillet et août, 10 sauveteurs de la SNSM, 4 encadrants et 2 CRS sont recrutés pour que la surveillance soit maintenue tous les jours.
- Durant les 2 premiers week-ends de septembre, 10 personnes assurent la surveillance.
- Ces équipes sont dispatchées entre le poste de secours central Jean Mermoz, celui de la Digue est (Jean Moulin) et celui de la vigie à la Rosière.

Toutes ces personnes sont titulaires des brevets de sauvetage nécessaires ainsi que des diplômes de secourisme et permis bateau.

Ils sont équipés de matériel adéquat pour intervenir et donner les premiers secours en cas d'accidents :

- Bateaux,
- Quads,
- Bouées,
- Fumigènes...

Les bouteilles d'oxygène sont changées et contrôlées avant chaque saison estivale.

Sur la digue, un maître chien assure la sécurité nocturne de 21h à 6h du matin, tous les jours durant les mois de juillet et août, et il est chargé de rendre un rapport quotidien de surveillance à la police municipale.



IX – En conclusion

Ce cahier a essayé de donner une vue d'ensemble des risques possibles ou potentiels et de retracer les moyens mis en œuvre par la commune pour assurer une sécurité la plus efficace possible.

Parmi les dangers détectés, la ville de Villers-sur-Mer s'est vue réaliser un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) sachant qu'elle a été reconnue comme une zone à risques. Ce « livret du Risque Majeur » est un document sur les risques naturels et technologiques.

Il s'agit principalement pour la ville :

- Des risques d'inondations et de tempête,
- Des risques de mouvements de terrain,
- Des risques liés au transport de matières dangereuses ou d'accident nucléaire.

Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été réalisé qui rassemble l'ensemble des procédures d'alertes à déployer en cas de réalisation d'un de ces risques majeurs. Car face à un danger, la prévention est la valeur la plus sûre permettant d'anticiper des actions qui seront nécessaires et utiles à sa gestion.

La prévention est aussi la réponse à une responsabilité consciente et assumée qui permet d'être préparé à affronter une situation critique.

A (re) Découvrir

Thomas Laffers jeune espoir du Beach-Volley

Ces derniers temps, un Villersois de 15 ans, Thomas Laffers, très assidu aux tournois de volley de Villers Animations et Loisirs, a particulièrement écouté ses aînés et ceux-ci l'ont très vite intégré.

Il a progressé rapidement et, cette année, à la 1ère édition des Championnats de France de Beach-Volley des moins de 15 ans, il a remporté la Médaille de Bronze terminant 3ème. Il joue l'hiver en club à Luc-sur-Mer, la plus proche structure offrant un effectif de qualité de sa catégorie d'âge.

Il a été sélectionné pour intégrer le Pôle Espoir de Dinard où il va associer sport de niveau et ses trois années de lycée. « Je remercie la municipalité de Villers-sur-Mer de son soutien », conclut le jeune champion.

(De gauche à droite) Jean-Luc Laffers, le père, Guy Robin, un grand joueur, Thomas Laffers et Gérard Vauclin, le Maire



LES GRANDS EVENEMENTS

Le débarquement des Vikings

Camp, reconstitutions historiques et animations

Un vent de conquête et l'esprit viking ont soufflé durant trois jours, en août, dans la station, afin de fêter les 1100 ans de la Normandie. Camp, reconstitutions historiques et animations ont attirés plusieurs centaines de visiteurs autour du plan d'eau du Marais où se situait l'événement.

Flotte scandinave et village d'époque

« 130 reconstituteurs en costumes étaient présents et campaient sur place à l'ancienne, sous 70 tentes », indique Clotilde Cassot, directrice de l'office de tourisme. Une flotte très représentative du monde Scandinave était mise à l'eau. Elle était composée du Dreki Olav Kyrre, réplique d'un navire de guerre, avec 11 rameurs, du Freyjah, grément carré asymétrique, 4 rameurs et du Kizhanka Sonia, réplique d'une barque de pêche Varègue, 2 rameurs. Le public a fait des baptêmes de drakkars sur le plan d'eau. Ils ont du ramer sous les ordres d'un authentique chef et en rythme !

Chacun a pu visiter le village viking et ses tentes sous lesquelles étaient installés les artisans de l'époque. Travail

du cuir, du fer ou du bois, tissage, broderie, fabrication de perles de verre ou d'instruments de musique, c'est toute la vie quotidienne et le savoir-faire des vikings que l'on a découvert.

Animation permanente de 10h à 18h

Pendant ces 3 jours, les visiteurs ont vu la vie quotidienne des Vikings et des Francs au X^{ème} siècle, ainsi que la Normandie ducale du XI^{ème} siècle. Démonstrations artisanales (travail du bois, de la corne, du cuir, technique de forge, entre autres, avaient lieu dans le village. Le thème de la construction navale viking était présent avec l'équarissage et le dressage des bordées. Navire et barque évoluaient sur le plan d'eau à la rame.

Spectacles vivants

Le fondateur de la Normandie a donné lieu à des spectacles vivants : Rollon se bat contre le roi Harald de Norvège et se fait bannir de son pays, spectacle de 30 minutes. Son débarquement en Normandie et la signature du traité de St Clair-sur-Epte avec le roi Charles, reconstitution de 45 minutes ont séduit la foule. L'enchaînement sur un embrasement des drakkars sur le plan d'eau a été le point d'orgue de cet événement exceptionnel, digne d'un tel anniversaire.

Les exposants qui proposaient des boissons typiques, des livres ou des bijoux et objets traditionnels ont permis à chacun de repartir avec un souvenir viking de ces trois magnifiques journées.

La flotte scandinave



Le village





Le spectacle



LES GRANDS EVENEMENTS

Silence, on tourne !

Christophe Lambert et l'équipe du film d'Anne Fassio « L'Amérique » étaient à Villers, le temps de tourner quelques scènes ayant pour cadre la Salle Bagot, transformée, durant les prises, en Gendarmerie.

La réalisatrice, après avoir promené ses caméras à Deauville, Trouville, Tourgéville est venue tourner dans la station. Anne Fassio a choisi l'univers des courses pour ce long-métrage. Christophe Lambert joue le rôle d'un entraîneur dont la fille devient jockey. Claude Brasseur campe un homme implanté dans le milieu hippique et qui lui prodigue des conseils.



Christophe Lambert et une gendarmette.

Christophe Lambert et une partie de l'équipe.





La salle Bagot transformée en gendarmerie le temps d'un film.



Une scène du film.



Un petit sourire à l'objectif

LES RENDEZ-VOUS DU VILLARE

Expositions, animations et manifestations

Un bilan positif

Le Villare a passé le cap des 10.000 visiteurs, avec un total de 10.840 depuis son ouverture. Le record du taux de fréquentation revient à l'exposition de la Tapisserie de Rollon et ses animations avec 3.500 visiteurs.

Les expositions

Nicole Piquot, Gilbert Guillotin, André Rochereau et hommage à Emile Vauthier (du 2 au 17 juillet)

Ces quatre artistes sont issus, notamment de l'Association des artistes indépendants de Basse-Normandie. Jean-Paul Durand, 1er adjoint au maire, lors du vernissage qui a accueilli une cinquantaine de personnes, a souligné la qualité de cette exposition, qui a réuni 71 toiles et 8 sculptures. Chaque artiste présent a rendu hommage à Emile Vauthier. Des démonstrations de pastel et de sculpture ont été faites durant une journée.

Nicole Piquot

Houlgataise, peintre depuis 18 ans, elle débute par l'huile. Elle découvre le pastel sec en autodidacte et c'est le coup de foudre. Cette technique utilise des craies de pigments colorés et agglomérés à l'aide de gomme laque. L'artiste maîtrise à merveille cette technique.

Présidente de l'Association des peintres du Laizon pendant 6 ans, membre de l'association Pastel en Normandie et de l'association Palette Houlgataise, Nicole Piquot a reçu, en mai 2010, le 1er prix de pastel à Mézidon-Canon.

Gilbert Guillotin

Passionné de peinture dès son plus jeune âge et admirateur de Corot, il devient aquarelliste amateur en 1995. Autodidacte, il peint essentiellement les paysages de Normandie où il réside. « *Mon premier métier était consacré aux techniques électroniques de pointe. Faute de temps et pendant de nombreuses années, je me suis éloigné de la peinture* », confie l'artiste. Son oeuvre est centrée sur la Normandie. De remarquables paysages créent l'ambiance, s'exposent en toute liberté, et

laissent filtrer une sensibilité qui traduit les émotions de Gilbert Guillotin. Parmi les nombreux prix qu'il a obtenus, on peut citer le 1er prix au Salon inter régional des arts graphiques de l'UAICF, en 2010.

André Rochereau

Il a présenté des huiles et des sculptures sur pierre. Ce tailleur de pierre de profession, peint dès l'âge de 20 ans, en autodidacte. Par son métier d'origine il a de solides connaissances en dessin d'art. Il sculpte la célèbre pierre de Caen, qui est un calcaire extrait dans la région et est employée depuis le XIème siècle. L'église St Pierre de Caen est un bel exemple de l'utilisation de ce matériau.

Adhérent aux Artistes Indépendants de Paris, il a fait de nombreuses expositions dans la capitale et a reçu plusieurs prix. Sa retraite lui permet de se consacrer entièrement à son art. Il sculpte également la pierre de St Maximin, ce qui lui donne l'occasion de s'exprimer en trois dimensions.

Hommage à Emile Vauthier

Cet aquarelliste reconnu est décédé cette année. La finesse de ses aquarelles, leur délicatesse remarquablement mis en valeur, fleurs si fragiles dans leurs couleurs tendres : tout est réussi chez cet artiste. Emile Vauthier, qui est un dessinateur de talent, maîtrise sa technique à travers une oeuvre qui restitue à merveille le goût de la vie et du bonheur.

Jean-Paul Durand et les artistes.



Exposition annuelle des travaux de Villers Accueil

(du 21 au 26 juillet)

Toute l'année des bénévoles réalisent des merveilles dans les divers ateliers de l'Association. Les œuvres vendues sont variées et exécutées à la main. Cette manifestation a lieu depuis plus de 20 ans. " Je remercie tous les bénévoles qui oeuvrent sans compter toute l'année ", a souligné le Président André Casna.

Tableaux, broderie, patchwork, bois vieilli, vitraux, peinture, marqueterie, dentelle, cartonnage et peinture sur soie, verre craquelé et scrapbooking sont d'une qualité remarquable et sont à vendre à des prix raisonnables.

André Casna, Président de Villers Accueil et Jean-Paul Durand



Elle a été dessinée par le graphiste Gilles Pivard, sur une idée de Pierre Efratas, qui a écrit les textes figurant sur chaque scène (et traduits en latin médiéval par le latiniste Pierre Bouet). Le professeur Jean Renaud a veillé à l'aspect historique et rédigé les commentaires d'accompagnement des différentes scènes. Plus de vingt personnes ont brodé la tapisserie sur la base du point d'Orient.



Un détail de la tapisserie

Villers d'autrefois à nos jours (17 et 18 septembre)

A l'occasion des journées du Patrimoine, le Villare offrait au public l'occasion de venir découvrir le Villers d'hier et d'aujourd'hui, à travers une trentaine de photos et des planches de villas.

La Tapisserie de Rollon (du 29 juillet au 7 septembre)

30 scènes brodées représentent la vie de Rollon, fondateur de la Normandie. Il s'agit d'une tenture de lin ancien de 22 m de long sur 60 cm de haut, décrivant la vie du chef viking : ses expéditions guerrières, l'accord conclu avec Charles le Simple en 911, son baptême et ses efforts pour gérer au mieux le territoire concédé.

La tapisserie de Rollon mesure 22 mètres de long



Exposition Gérard Renvéz (du 22 septembre au 8 octobre)

Ce plasticien part à la découverte des usines en démolition à la recherche des traces laissées par les machines, souvenirs d'objets oubliés qu'il transcrit sur papier. Son parcours est atypique. De 1999 à 2007, Gérard Renvéz est en Grande Bretagne : en résidence à l'université de Nottingham, puis est lauréat d'une bourse de recherche. Il élargit son travail en 2D et 3D en collaborant avec des chorégraphes. « L'occasion pour moi d'explorer la mécanique et les mouvements du corps », explique-t-il. Les machines et autres objets sont travaillés avec diverses techniques de formage du papier. Tout s'allège, devient souple, léger et accessible.



Gérard Renvéz est un artiste plasticien

LES RENDEZ-VOUS DU VILLARE



Jean Renaud, Pierre Efratas et Brigitte Gazet, brodeuse, avec Jean-Paul Durand



Les représentants des associations

Gérard Vauclin, le Maire avec l'association Tous pour le Bénin



Les animations

Autour de la Tapisserie de Rollon

De multiples animations ont eu lieu. Des découvertes pédagogiques ont été organisées par Gilles Pivard, graphiste et professeur des écoles, sous forme d'activités et quizz pour les enfants et les adolescents. Des démonstrations de point d'Orient ont été exécutées par des brodeuses. Soirées contées et conférences par Jean Renaud et Pierre Efratas ont invité le public à découvrir Rollon. 911 : le roi des Francs, Charles le simple, concède au chef viking, installé en baie de Seine, un territoire allant de l'Epte à la mer. 2011 : onze cents ans plus tard, Rollon est à l'honneur, car ce territoire qu'il a pris en main est devenu la Normandie.

Les manifestations

Le Forum des associations

(10 septembre)

Plus de 200 visiteurs sont venus rencontrer 17 associations représentées. Animations et démonstrations ont ponctué la journée.

Regroupés par table de 2, les représentants des différentes associations ont disposé leur documentation et du matériel pour certains. Ils ont donné des renseignements au public venu à leur rencontre et de nombreuses inscriptions ont été prises.

Plusieurs aspects du tissu associatif ont intéressé les visiteurs : caritatif, accompagnement des malades, voisinage avec les cours d'informatique, ceux de dessins pour enfants, le modélisme, ateliers d'écriture, de théâtre, de verre craquelé, patchwork, paléontologie, parmi bien d'autres. Côté sport détente, on trouvait le tennis, le hip hop, les Chi Gong et Tai Chi, sans oublier les nombreuses autres activités sportives.

Le maire s'est rendu sur chaque stand et Jean-Paul Durand, 1er adjoint, en charge des associations, accueillait les participants.

La bourse des collections

(18 septembre)

C'était la 2ème édition. De la carte postale politique à la carte historique, aussi bien photographique que dessinée, il y en avait pour tous les goûts. Affiches, vieux documents, timbres, monnaies ou billets attendaient collectionneurs ou simplement chineurs. L'inscription était gratuite et une table était fournie aux exposants.

Demandez le programme !

Les temps forts des événements prévus

Du 22 octobre au 5 novembre

Exposition des coquillages du monde entier par Daniel Wimart-Rousseau

(en remplacement de l'expo Playmobil).

Les plus beaux spécimens qui proviennent du monde entier seront au Villare, pour la 2ème année consécutive. L'amour de la mer est venu tout naturellement à ce Trouvillais qui parcourt la terre entière à la recherche de strombes, cônes et autres harpes.

Le Villare sera ouvert exceptionnellement les dimanches 23 et 30 octobre durant cette exposition.

Du 11 novembre au 4 janvier 2012

Marthe Chenal, la Diva flamboyante

Nicolas de la Bretèche, auteur de sa biographie, nous raconte la vie de cette cantatrice, célèbre notamment pour son interprétation de la Marseillaise, le 11 novembre 1918. Elle séjourna à Villers.

Pratique : Le Villare, 26 rue du Général de Gaulle (en face de l'église) à Villers-sur-Mer.

A noter : Nouveaux horaires, à compter du 7 novembre 2011 ouvert de 10h à 12 h et de 14h à 17h. Fermé mardi, samedi et dimanche (sauf les 18 et 19 décembre). Tél. 02.31.14.51.65.



Daniel Wimart-Rousseau est un grand collectionneur de coquillages

C'est nouveau !

Les activités jeunesse

Depuis le 21 septembre le Villare a concocté des rendez-vous pour les jeunes.

Ateliers gratuits jusqu'à la Toussaint

Craquelé de verre. Animé par Jacqueline permet de créer des objets décors. Age requis : 10 ans.

Le mercredi à 14h à 15h/15h30 .Association Villers accueil.

Poésie théâtralisée. Daisie entraîne les jeunes amateurs dans une ronde poétique où ils peuvent devenir acteurs de leur récitation. De plus la séance est filmée. Age requis : 8 ans.

Le mercredi de 15h30 à 16h30. Association En avant scène !

Patchwork. De quoi créer des objets personnalisés avec des morceaux de tissus de tailles, couleurs et formes différentes. Cet atelier est animé par Sophie et Marie-Claude, le vendredi de 17h à 18h.

Age requis : 10 ans. Association Villers accueil.

Racontaconté. Mitsou propose de venir créer son histoire. Age requis : 6 ans. Tous les jeudis de 17h à 17h 45 ; Association DireLire.

Comptines et petits mots comptés. Pour les tout petits(12 à 30 mois) accompagnés d'un adulte. Une séance le mercredi 19 octobre de 11h00 à 11h45. Association DireLire.

Sans oublier les autres activités payantes



Le Hip Hop. Pour la première fois, au Villare, Vincent, qui se produit régulièrement sur scène, vient tous les vendredis soirs vous apprendre à danser le Hip Hop.

Vincent est le roi du Hip Hop

Cours de dessins. Organisés par Benoit Millet tous les mardis. Tél : 06.32.33.37.54.

Le théâtre. Professeur Daisie Faye, tous les mardis. Tél : 06.88.91.24.49.

La danse. Professeur Alice de Valens, tous les mercredis.

LE PALEOSPACE L'ODYSSÉE

Bilan de la première saison

L'ouverture du Paléospace au public a eu lieu le 20 avril 2011 alors que les vacances des parisiens s'achevaient et que débutaient celles des normands.

Comme le plan marketing l'avait défini, les clientèles principales sont :

- les familles
- les groupes scolaires
- les groupes adultes

Pour sa première saison, le Paléospace a proposé un large programme d'animations qui a permis aux 35 378 visiteurs depuis l'ouverture, de découvrir les 3 thèmes du musée.

Les manifestations proposées aux groupes scolaires ont été bien fréquentées en mai et juin (les capacités d'accueil en termes d'animateurs étaient quasiment complètes), puis les centres aérés ont pris le relais les matinées en juillet et août de façon plus modérée.

C'est au total 3 552 enfants en groupes qui ont été reçus depuis l'ouverture.



Les stages de l'été

Pour les enfants, les stages ont été l'occasion de jeux et d'expériences autour d'un sujet dans 5 ateliers de 1h30 chacun.

Les 5/8 ans ont pu participer au stage « Dinosauriens, fossiles et compagnie... » avec comme programme : fouille, reconstitution, moulage de fossiles, construction de dioramas jurassiques ou encore de mobiles reptiles marins.

Les 8/12 ans se sont initiés à l'astronomie durant le stage « Les étoiles, le Soleil et la Terre... » avec la création d'un planiciel, d'un cadran solaire ou encore à la découverte des constellations avec la construction d'un petit planétarium.



Les balades découverte du Marais

Le Paléospace a également convié les familles à découvrir le Marais de Blonville/Villers, notamment à l'occasion des nocturnes. Le crépuscule a été l'occasion de montrer le marais en pleine floraison (guimauves, salicaires, pulicaires...) et de voir les oisillons du printemps en pleine croissance (cygnes, poules d'eau, canards colvert...). Une balade ludique pour contempler d'un œil nouveau cet environnement proche de la ville.

Les visites guidées du musée et les démonstrations

Pour découvrir la galerie jurassique des visites interactives d'une heure ont permis aux novices et aux connaisseurs une plongée dans la mer du Jurassique.

Enfin, à heures régulières, les médiateurs du Paléospace ont proposé des démonstrations de quinze minutes au sein du musée.

Ces animations ont connu du succès auprès du grand public et des groupes.



Quelques exemples d'animations

Les démonstrations

Il s'agit d'une animation courte et ludique sur un des thèmes du Paléospace. A heure fixe, les animateurs scientifiques du musée organisent une séance de découverte

d'une dizaine de minutes sur un objet. Savez-vous quel est l'animal le plus abondant du

marais ? Venez découvrir la daphnie à travers des microscopes ! Avez-vous déjà mesuré

votre latitude grâce au soleil ? Apprenez à faire fonctionner un sextant ! Connaissez-

vous le photocopieur fossile ? Découvrez la gryphée du Jurassique, une huître au talent extraordinaire !

Libres, gratuites et accessibles à tous, ces animations ont lieu à heure fixe dans l'espace démonstration de la galerie des fossiles.



La nuit des étoiles filantes

Cette manifestation, en collaboration avec le club d'astronomie « de Lune » a organisé a réuni une soixantaine de visiteurs cet été.

Des médiateurs accompagnaient le public dans sa quête d'étoiles. Parmi les perséides, météorites estivales, nébuleuses, galaxies, étoiles doubles, chacun a pu trouver les moyens de se repérer aisément dans le ciel. Les plus assidus ont même observé, au milieu de la nuit le lever de Jupiter accompagné de son incessant balai de satellites galiléens.

« Grâce au planétarium, installé pour l'occasion en début de nuit, ainsi qu'aux puissants télescopes disposés à l'arrière du musée, les astronomes d'un soir ont pu découvrir les mouvements célestes, les dimensions du ciel et la nature de notre galaxie », souligne Adeline Aumont, attachée de conservation du patrimoine.

« Dans la continuité, le Paléospace organisera », en 2012, les nuits de l'Observatoire en partenariat avec l'Observatoire de Paris, annonce Karine Boutillier, la directrice. Amateurs, astronomes en herbe et professionnels pourront s'y retrouver pour de nouvelles balades célestes.

Prestations annexes

La boutique

Parmi les produits qui y sont vendus, ceux axés sur le thème jurassique ont eu le plus grand succès. En ce qui concerne la partie librairie, l'ouvrage sur les falaises des Vaches Noires et Léon, deux coéditions du Paléospace, ont été grandement plébiscités par le public.

L'aire de stationnement de camping-cars

Ouverte dès septembre 2010 elle n'a pas désempli de l'été.

La restauration rapide

« La Longitude Zéro » a ouvert le 8 juillet. L'activité y a débuté lentement pour connaître une fréquentation plus dense, notamment lors des grands week-ends ou des animations organisées par l'Office de Tourisme.

Tarifs, conditions, inscriptions : tél. 02 31 81 77 60 ou info@paleospace-villers.fr



Prestations indépendantes

Le restaurant

« Le Marais » est géré par Stella Vaux et Frédéric Jurek. Il a ouvert le 20 avril et fait de nombreux émules (cuisine traditionnelle de qualité). Il se constitue peu à peu sa propre clientèle.

La location de vélos et rosalias

« Les Villersaises » sont gérées par M. Pesquet. L'activité a débuté en mai et a connu une fréquentation plus importante les jours de beau temps et de grande affluence.

et par mail info@paleospace-villers.fr

LE PALEOSPACE L'ODYSSEE

Les animations pour la rentrée

Le club des p'tits naturalistes

Le club des p'tits naturalistes permet aux enfants de pratiquer une activité enrichissante et ludique mêlant nature, environnement, science mais aussi dessin, photographie, bricolage,... pour devenir de vrais petits naturalistes !

Une thématique est développée durant un trimestre et se termine par une fête où sont conviés parents et amis.

1er trimestre – Les p'tits paléontologues

Les enfants deviennent paléontologues et les falaises des Vaches Noires leur terrain de fouille favori. Ils découvrent les métiers de paléontologue depuis la découverte du fossile, son identification jusqu'à son exposition qui a lieu durant la grande fête en fin de trimestre.

2e trimestre – Les p'tits zoologues

L'hiver est la meilleure saison pour découvrir la faune du Marais de Blonville-Villers et de la plage de Villers : sédentaires et migrateurs se côtoient pour un temps. Les enfants apprennent à découvrir ces écosystèmes fragiles et participent à leur protection en construisant des petits nichoirs qu'ils installeront dans le marais. Le trimestre s'achève par une exposition de photos réalisée avec les enfants.

3e trimestre – Les p'tits botanistes

Le marais de Blonville-Villers au printemps fourmille de vie. Les plus visibles comme les plantes et les insectes seront identifiés, dessinés par les enfants, voire récoltés pour constituer un

herbier. Mais le jeune public découvrira aussi des formes de vie beaucoup plus discrètes : les petits animaux des mares à gabions. Pour fêter la fin de l'année scolaire, les enfants serviront à leur tour de guide à leur famille et à leurs amis pour la découverte du marais.

Public : enfants de 8 à 12 ans.

Horaire : tous les mercredis durant la période scolaire de 10h00-12h00 (soit 34 séances).

tarif : 90 euros pour l'année (de septembre 2011 à juin 2012).

Pratique : Inscriptions et renseignements à l'accueil du Paléospace, avenue Jean Moulin ou par téléphone au 02.31.81.77.60 et par mail info@paleospace-villers.fr

Mon anniversaire au Paléospace

Les enfants ont maintenant un lieu pour fêter leur anniversaire et s'instruire en s'amusant avec leurs amis autour : d'une visite du musée avec quizz d'un atelier au choix : « dino-fouille », « Dinosaur et Ichthyosaure », « moulage de fossiles », « J'aime les requins » de leur goûter d'anniversaire

Pratique : Toute l'année sur réservation, les mercredis et samedis après-midi.

Tarifs, conditions, inscriptions : tél. 02 31 81 77 60 ou info@paleospace-villers.fr



TRAVAUX

Les réalisations

Durant la période estivale certains travaux ont été exécutés ou sont en cours.

■ Abribus Côte de Dives

Un nouvel abri de bus a été posé pendant les grandes vacances.



Le nouvel abribus de la Côte de Dives

■ Fibre optique

La construction du central est en cours Place Loutrel. « Ce petit bâtiment gèrera la distribution des accès à la fibre optique », explique Joël Hamelin, directeur des services techniques de la ville.



La construction d'un central destiné à la fibre optique

Travaux à venir

De nombreux travaux sont programmés pour ce dernier trimestre 2011.

■ Aménagement de voirie

Les trottoirs, les stationnements et la voirie seront aménagés, avenue de la République, entre la pompe à essence et la rue de la Rosière.

■ Effacement de réseaux

Tous les réseaux aériens seront effacés et l'éclairage public sera rénové : rue Marthe Chenal, Impasse de l'Ancien Lavoisier et rue des Ammonites.

■ Aires de jeux

L'ensemble des jeux de Villers va faire l'objet, dès le 17 Octobre 2011, d'une mise en conformité. Certains jeux seront remplacés ou ajoutés.



Les aires de jeux seront mises en conformité

■ Défense incendie

De nouvelles bornes incendie seront posées pour renforcer la défense incendie : route de Dives, rue Pasteur, rue Convers, rue du Stade, et place Loutrel.

■ Marais

De nouveaux bancs seront installés et deux terrains de pétanque verront le jour.



De nouveaux bancs sont prévus au Marais

■ Eglise

L'éclairage intérieur sera renforcé.

Célébration de la Fête Nationale

Des cérémonies et festivités ont marqué le 14 juillet

Sur la place du Marché, derrière la mairie, les pompiers ont présenté le matériel roulant. A cette occasion, Gérard Vauclin, le maire a remis diplômes et promotions en présence de personnalités locales.

Le maire et un bon nombre de ses élus municipaux, pompiers et gendarmes, accompagnés, notamment, de Claude Louis, maire de St Vaast-en-Auge, ainsi que des présidents d'association et personnalités locales, ont rejoint, ensuite, le cortège officiel. Ils ont défilé jusqu'au monument-aux-morts où une gerbe a été déposée, en présence également des porte-drapeaux d'Anciens Combattants.

La municipalité a convié la population et les différents participants au verre de l'amitié, dans la salle panoramique du casino.

Le maire, accompagné de Jean-Paul Durand, 1er adjoint, après avoir remercié les différents représentants officiels, a félicité entre autres, les sapeurs-pompiers, les présidents et membres des associations, les représentants de la gendarmerie, de la police municipale et les Anciens combattants. « Je suis heureux que tous les Villersois, sans aucune distinction, se retrouvent à l'occasion de la Fête nationale. Sachez que le conseil municipal fait le maximum pour que cette ville soit très accueillante et vous offre un panel d'activités et d'animations et surtout un bel environnement » a conclu Gérard Vauclin.



Les sapeurs-pompiers volontaires et Gérard Vauclin

Les pompiers à l'honneur

Le Maire a remis un certain nombre de galons aux sapeurs pompiers volontaires de la station, en présence de leur Chef de Centre, Stéphane Tribhou.

Une minute de silence a été observée en mémoire d'un des leurs, M. Barrière, ancien sapeur-pompiers volontaire, récemment décédé.

Ont reçu leurs grades :

Philippe Blavette : sergent-chef ; Laurène Letournel : caporal-chef ; Guillaume Maulion : caporal-chef ; Loïc Vauquelin, caporal et le diplôme de chef d'agrès de sapeur pompier volontaire et professionnel ; Emmanuelle Belliere : caporal et le diplôme



Les pompiers étaient à l'honneur.

chef d'équipe de sapeur-pompier volontaire et professionnel ; Célien Morcamp : brevet national de jeunes sapeurs pompiers ; Jean-Philippe Marie : chef d'équipe de sapeur-pompier volontaire et professionnel.

Deux jeunes sapeurs pompiers de 14 ans

Xavier Decayeux et Ludovic Augagneu sont de jeunes sapeurs pompiers volontaires de 14 ans. Ils sont basés à Touques. A partir de 16 ans ils pourront intégrer le Centre de Villers-sur-Mer. Actuellement ils suivent une formation et ne sont pas emmenés sur les feux. Ludovic Augagneu et Xavier Decayeux ont réussi leur certification de 2e année de Jeunes sapeurs-pompiers, et accèdent à leur 3e année. « La poursuite et la réussite leur permettront d'intégrer le Centre de secours de Villers-sur-Mer », a souligné Stéphane Tribhou.



Les deux jeunes sapeurs de 14 ans : Ludovic Augagneu et Xavier Decayeux.

Deux nouvelles recrues

Célin Morcamp est âgé de 18 ans. Il a suivi sa formation à Touques et est arrivé au Centre de Villers-sur-Mer.

Ludovic Manière a un important cursus. Pompier à Paris durant 16 ans. Il a passé 3 ans outre-mer, notamment au centre spatial de Guyane et 6 ans dans un groupe de recherche Exploration profonde. Il est resté 4 mois ½ au Liban, avec les Casques bleus. Il est arrivé en qualité de pompier volontaire dans la commune le 1er juin.

Le décès d'un pompier

M. Barrière était rentré en 1976 comme pompier volontaire ; nommé caporal chef, il était resté en activité jusqu'en 1996. Mis hors service opérationnel pour longue maladie, retraité depuis 2007, il totalisait 31 ans de service. Il a été l'un des responsables de l'Amicale pendant de nombreuses années.



Une gerbe a été déposée au monument-aux-morts par le Maire, Claude Louis et Jean-Paul Durand.



Une foule assistait à la cérémonie.

Gérard Vauclin et Jean-Paul Durand lors de la réception dans la Salle Panoramique.



Villers-sur-Mer a célébré l'anniversaire de sa Libération

Le 22 août, en présence de différentes personnalités locales, dont Henri Rosso, âgé de 102 ans, Gérard Vauclin, maire de Villers-sur-Mer, accompagné des Anciens Combattants et de leur président, Michel Vancoille, des sapeurs-pompiers, et des Amis du Mont-Canis, les cérémonies, en l'honneur de la commémoration de la Libération de la commune ont eu lieu, devant le monument-aux-morts.

Le cortège officiel, avec à sa tête la fanfare de la Crevette Honfleuraise, a démarré depuis la mairie, puis à travers les rues de Villers, Arrivé devant le monument-aux-morts, il s'est arrêté et deux gerbes ont été déposées en hommage particulièrement à la brigade Piron qui a participé à la libération de la commune, à la fin de la Seconde guerre mondiale.

Antoine Grieu, maire d'Auberville, Henri Rosso, Gérard Vauclin et Michel Vancoille, président des Anciens Combattants (Villers) déposent la gerbe du souvenir

VIE COMMUNALE

REUNIONS PUBLIQUES

PLAN LOCAL D'URBANISME

INTERCOMMUNAL

CŒUR CÔTE FLEURIE



Communauté de Communes

Cœur Côte Fleurie

Suite au débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a entamé les réflexions sur le tracé du plan de zonage et l'écriture du règlement.

Cette phase est déterminante puisqu'elle met en œuvre les orientations générales du PADD, et traduit les Orientations d'Aménagement et de Programmation qui ont été définies sur les secteurs à enjeux.

Le règlement et le zonage s'imposeront aux autorisations d'urbanisme : déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir.

Pour découvrir l'avancée de ces travaux et contribuer à ce document, vous êtes conviés à participer aux réunions publiques d'information et d'échanges qui se dérouleront :

Jeudi 10 novembre 2011 à 18h30

Salle du Conseil Municipal (Hôtel de Ville)

TROUVILLE-SUR-MER

Mardi 15 novembre 2011 à 18h30

Salle Bagot (Rue du lieutenant Bagot)

VILLERS-SUR-MER

Mercredi 16 novembre 2011 à 18h30

Salle Normande (Hôtel de Ville)

DEAUVILLE

Le comité de réflexion sur l'environnement

Chacun peut venir participer à ce Comité qui aborde de multiples sujets qui concernent tous, comme son nom l'indique, l'environnement.

Dates des réunions

Les prochaines dates sont :

- 15 octobre à 17h30
- 8 novembre à 20h30
- 10 décembre à 17h30.

Elles ont lieu au Villare sous la direction de Catherine Vincent.

l'école et font de même pour le retour. Les points du trajets sont fixés. Il y a notamment, les champs rabats, la rue du Stade, du 8 Mai, de la Planquette, Gendarmerie, avenue Brigade-Piron...

« Nous avons actuellement 8 accompagnateurs et environ une vingtaine d'enfants inscrits », annonce Catherine Vincent, adjointe au Maire.

Les inscriptions sont reçues auprès de l'école ou de Franck Lebaillif. C'est gratuit. C'est l'assurance de l'école qui fonctionne. « Nous recherchons des bénévoles », conclut Catherine Vincent.

Le Pedibus

Ce système de ramassage scolaire a trouvé sa vitesse de croisière. Le principe est désormais connu : des bénévoles accompagnent, à pied, les élèves jusqu'à

Les élèves du Pedibus avec Franck Lebaillif (photo d'archives)



L'équipe de foot des pompiers

Les matches continuent avec un esprit compétitif et convivial.

Le tournoi estival a rassemblé 8 équipes. « *Nous remercions les commerçants de la commune qui ont offert des lots pour cette compétition* », souligne Jean-Philippe Marie, Sapeur responsable sport. Un trophée est remis en jeu tous les ans. Il faut gagner 3 fois pour l'avoir.

Le classement est le suivant : 1) Les Copacabana, 2) les jeunes du SMC, 3) pompiers de Ouistreham, 4) ceux de Periers-en-Auge, **5) pompiers de Villers-sur-Mer**, 6) les Galactic, **7) les jeunes du club de foot de Villers-sur-Mer**, 8) les Pyromanes.

« *C'était une très bonne journée de football qui s'est déroulée dans la bonne humeur et avec fair-play* », conclut Jean-Philippe Marie.

Le tournoi estival s'est déroulé dans un bon esprit sportif



ÉCOLES

Groupe scolaire Victor Duprez

300 élèves ont effectué leur rentrée

Le groupe scolaire Victor Duprez est dirigé par Privat Périn. Il comprend 300 élèves, soit 20 de moins que l'année dernière. Edwige Maréchal, professeur de l'établissement, est partie. L'école comprend 12 classes (dont 4 maternelles).



Parents et enfants discutent dans la cour.

Elèves et parents attendent l'ouverture des portes.



Groupe Primaire

Nombreuses activités périscolaires

En cette rentrée directeur et professeurs des écoles accueillent les élèves.

« Nos activités périscolaires sont nombreuses et variées. Classe de neige, club du Bénin, marché d'automne le 21 octobre, entre autres, attendent nos élèves », annonce le Directeur.

Le projet Comenius (qui est un échange scolaire européen) continue. Les pays concernés, outre la France, sont l'Irlande, le Danemark, l'Estonie, l'Autriche et l'Espagne. « Le maire, Gérard Vauclin, fera partie du premier voyage », souligne le directeur.

La Maternelle

Les élèves sont répartis dans 5 classes

Le groupe scolaire Victor Duprez a effectué sa rentrée avec quelques modifications par rapport à l'année dernière.

Il existe deux classes de tout-petits et petits, les professeurs sont : Stéphanie Bilak et Béatrice Poirier ; s'y ajoutent 1 classe de moyenne section, celle de Maryline Le Gall, 1 de moyenne et grande section (Caroline Raclot). Enfin une classe, celle de Delphine Flin est composée de Grande section et CP.

Tous sont prêts pour cette rentrée sous le soleil



Tous avec le Bénin !

L'objectif du projet Tous avec le Bénin est de venir en aide à l'école primaire de Monkpa, située au Bénin.

Privat Perin, président de l'association humanitaire, et directeur du groupe scolaire Victor Duprez, à Villers, explique : « Le but final est d'offrir et livrer un minibus de 9 places à l'école pour leur permettre d'effectuer des déplacements, de distribuer du matériel scolaire ».

« Il s'agit d'améliorer les conditions matérielles des élèves de cet établissement » ajoute Lydie M'Bensé, secrétaire de l'association.

Le club du Bénin

Tout a commencé avec les élèves. Depuis deux ans ils entretiennent une correspondance avec les écoliers de Monkpa. Le club était né. Avec leurs professeurs ils ont organisé des manifestations pour recueillir des fonds pour venir en aide.

Des manifestations

Les moyens mis en oeuvre ont été nombreux et ont duré pendant l'année scolaire : marché d'automne, brocante, balômomes... Il y a eu aussi les dons de particuliers, les aides des partenaires, entreprises, commerçants...

Un voyage au Bénin

« La réalisation finale du projet sera le voyage au Bénin, en février 2013, et la durée est estimée à 3 semaines » conclut Privat Perin.

Les membres de Tous pour le Bénin avec le Maire, au cours d'une réunion



Villers Accueil

Les activités ont repris, après la période estivale, sous la présidence d'André Casna et avec les bénévoles des nombreux ateliers.

« Après de longs jours de repos, dans une ambiance estivale, modérée et capricieuse, les activités de notre association ont repris dans une parfaite unité, une convivialité de type associatif, chaleureuse et calme », annonce le président.

« Le forum des associations s'est déroulé au mieux avec de nombreuses visites intéressées, tant de la part des Villersois que des habitants des autres communes de notre région. Ces contacts sont très utiles et enrichissants. Les idées échangées sont très exploitables dans l'intérêt de tous », poursuit André Casna.

Le voyage en Pologne programmé s'est déroulé comme prévu.

Le pot de rentrée, dans la salle panoramique a réuni de très nombreux adhé-

rents. Ce fut l'occasion, pour le président, d'annoncer quelques manifestations.

Les activités régulières

Au Villare, centre associatif et culturel, face à l'église : lundi, de 14 à 17 h, scrabble ; mardi, de 9 h 30 à 12 h, craquelé de verre et de 14 h à 16 h 30 broderie et tricot ; mercredi, de 14 à 16 h 30, bois vieilli et cartonnage et de 20 h à 22 h 30 broderie ; jeudi, de 9 h à 12 h scrapbooking et de 14 h à 16 h 30 peinture à l'huile, aquarelle et vitraux ; vendredi, de 14 à 17 h, cartonnage ; de 14 h à 16 h 30, patchwork ; de 14 h à 17 h, dentelle aux fuseaux.

Tous les lundis : balade pédestre.

Conférence sur la sécurité en ville et à la maison, par la gendarmerie au cinéma du casino, mercredi 26 octobre à 14h30.

Excursion à Paris : visite de l'Assemblée nationale, jeudi 17 novembre 2011. Repas au restaurant de l'Assemblée et réception par Nicole Ameline, députée du Calvados. Départ en car à 7h, place du 11 novembre à Villers-sur-Mer. Tarif : 65 euros.

« Les vacances sont finies mais l'agrément de vivre continue avec les activités associatives », souligne André Casna.

Pratique : Permanence : vendredi de 10h à 12h. au Villare, rue du Général de Gaulle, au 1er étage. Tél. 02 31 14 51 70 (uniquement le vendredi de 10h à 12h.).

Le président André Casna lors du pot de rentrée de l'association



L'Association des familles Villersois

L'AFV dont la présidente est Maud Buhot comprend 30 bénévoles et organise chaque jeudi de 14h à 17h, Salle St Paul, un goûter gratuit avec des jeux de société afin de rompre l'isolement et permettre à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale.

Les goûters

Les gâteaux sont faits par les bénévoles. Ils sont accompagnés de boissons et de jeux tels que le scrabble ou les cartes.

Les braderies

Elles sont organisées également par l'AFV. Elle remporte un succès grandissant. Vêtements, accessoires, bijoux, linge de maison sont à des prix plus que doux. La prochaine aura lieu samedi 29 et dimanche 30 octobre de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Les produits mis en vente proviennent de dons. Ceux-ci sont reçus le samedi de 10h à 12h.

« Le produit des ventes sert, notamment à offrir les goûters et à organiser un voyage annuel », ajoute la présidente.

« Nous regrettons de ne plus faire de brocantes qui remportaient, elles aussi, beaucoup de succès mais nous manquons de volontaires pour transporter et installer meubles et objets. Si des bénévoles viennent nous rejoindre, nous recommençons les brocantes », confie Maud Buhot.



Les braderies de l'AFV ont toujours beaucoup de succès

Pratique : Association des Familles Villersois, salle St Paul, boulevard Pitre-Chevalier. Tél. 02 31 87 05 31 ou 02 31 87 60 28.

La Bibliothèque pour tous

Une équipe de bénévoles anime la bibliothèque dont le but est d'inciter de plus en plus de lecteurs de tous âges à venir emprunter des ouvrages sans cesse renouvelés.

Une section jeunesse

Albums pour les plus petits, romans pour les 7 à 10 ans et BD pour tous font partie des choix proposés.

Manifestations et animations

La bibliothèque participe au Téléthon (vente de livres d'occasion), organise des lectures de contes de Noël. Avec les écoles de Villers des manifestations ont lieu régulièrement : participation des élèves de Maternelle à des prix de littérature jeunesse. Ceux du secteur Primaire font partie d'un jury, notamment du Prix Livrentête.

Le but est de rendre la lecture encore plus intéressante.

Venez à la Bibliothèque pour Tous, vous y trouverez choix et conseils de lecture !

Pratique : Bibliothèque pour Tous, 1 rue Comtesse de Béarn. Permanences (sous réserves de modifications) hors saison : mardi et vendredi de 10h30 à 12h et samedi de 11h à 12h.



La bibliothèque offre un grand choix de livres à emprunter

VIE ASSOCIATIVE

Conférence St Vincent de Paul

Le 16 septembre nous avons repris les distributions à nos bénéficiaires. Des ménages ont des difficultés de plus en plus grandes compte-tenu de l'augmentation du coût de la vie. Depuis le printemps nous avons quelque peu changé notre façon de gérer les distributions.

Nous avons mis en place « un petit coin salon » où les bénéficiaires peuvent, autour d'un café, parler ensemble, se confier, établir une relation d'amitié. Nous avons également accueilli un nouveau béné-

vole, qui rend des visites à ceux qui le souhaitent et leur fait la lecture, converse et tient compagnie pour « briser » l'angoisse gérée par la solitude. Parmi les lecteurs de la Lettre de Villers quelques uns seraient-ils tentés de venir nous rejoindre ? Ils seraient les bienvenus.

Pour nous contacter : 06 09 82 93 93
ou 06 07 09 44 30

L'ASPEC

Association de soins palliatifs en Calvados

L'ASPEC, dont la mission principale est d'accompagner les personnes atteintes de maladie grave en cours d'évolution, des personnes âgées dans des périodes difficiles et parfois jusqu'au « bout du chemin », poursuit son parcours sur la Côte Fleurie.

Cet accompagnement n'est en aucun cas une prise en charge psychologique, ce n'est pas non plus un remplacement des auxiliaires de vie ou des aides à domicile. C'est avant tout une écoute, une présence,

permettant à la personne de parler d'elle-même, de son vécu, de sa maladie, de dire ce qu'elle n'ose pas exprimer à ses proches, de peur de les peiner et aussi pour les protéger. C'est aussi un partage avec les familles, les proches, une présence attentive.

Les bénévoles se partagent entre l'hôpital de Criqueboeuf où ils interviennent les lundi, mardi et mercredi, la maison de retraite de Saint Arnoult, l'hôpital de Pont l'Evêque où ils vont toutes les semaines et le domicile sur la demande de l'HAD ou des médecins de leur territoire d'intervention.



« Notre présence au Forum des associations au Villare nous a permis de mieux nous faire connaître et de recueillir des demandes pour s'intégrer à notre groupe. Ce bénévolat demande une formation car il ne s'agit pas de simples visites de courtoisie. Nous espérons que notre appel sera entendu et faisons confiance à l'esprit d'entraide qui sommeille en chacun de nous », souligne Louise Sirakian, coordinatrice de l'Antenne de Villers.

Contact : A.S.P.E.C.
(coordinatrice Louise Sirakian)
Antenne de Villers-sur Mer.
Mairie annexe – 8 rue Boulard.
Tél. 02 31 14 65 13 ou 06 07 09 44 30.

Les membres de l'ASPEC au cours d'une journée de formation

A.D.M.R.

L'Association locale d'aide à domicile rurale regroupe 11 communes.

Les communes adhérentes

Ce sont : Auberville, Benerville-sur-Mer, Blonville-sur-Mer, Bourgeauville, Branville, Douville-en-Auge, Gonneville-sur-Mer, Saint-Pierre-Azif, Saint-Vaast-en-Auge, Tourgéville et Villers-sur-Mer.

Les représentants de ces communes se réunissent 2 fois par mois.

Des milliers d'heures de travail

Plusieurs milliers d'heures sont consacrées annuellement aux personnes âgées ou dépendantes, aux familles en difficulté et aux handicapés. Plus de 30 personnes salariées ont en charge plus de 250 clients.

Changement de présidence

Madame Quetel a succédé à Madame Chesnay qui ne s'est pas représentée.

Les difficultés sur le terrain

Les intempéries rendent parfois l'accès au domicile des clients difficile. Contre vents et marées les visites ont lieu. Pour de nombreuses personnes l'ADMR est le seul lien avec l'extérieur.

La possibilité de rester chez soi

Il est important de pouvoir rester chez soi. Cette possibilité est offerte aux clients et évite souvent la maison de retraite ou l'hospitalisation.

L'avenir

Les responsables de l'ADMR restent soucieux : ils font le maximum pour exécuter correctement leur travail mais si les aides financières venaient à manquer que se passerait-il ?

Contact : ADMR. 10 rue Boulard. Tel : 02 31 81 59 33.

Michelle Chesnais, la Présidente sortante lors d'une réunion de l'ADMR



DireLire

En plus des ateliers habituels de lecture et d'écriture Mitsou Ney, l'animatrice de l'association, a créé 2 nouvelles sections destinées aux tout-petits et aux enfants à partir de 6 ans.

« Avec DireLire, contre vents et marées, notre été a été résolument ludique », souligne l'animatrice ;

Les ateliers ont repris avec la rentrée. Ils sont divers et proposent des animations variées, au Villare.

Les mots et la plume

Cet atelier pour adultes a lieu chaque 2ème et 4ème jeudi du mois, de 18h00 à 19h30. Les prochaines dates sont : 20 octobre, 10 et 24 novembre, 8 et 22 décembre.

Les comptines et petits mots contés

C'est une nouveauté réservée aux enfants de 12 à 30 mois, accompagnés d'un adulte. Devant le succès obtenu cet été, Mitsou a décidé de continuer durant toute l'année, un mercredi par mois hors vacances scolaires et tous les mercredis pendant les vacances scolaires. Les dates prévues sont : 19 octobre, 30 novembre,

21 et 28 décembre de 11h00 à 11h45. Gratuit le 19 octobre.

Les racontés

Une autre innovation pour permettre aux enfants, à partir de 6 ans, d'inventer une histoire originale et de l'écrire avec l'aide de Mitsou. Tous les jeudis (hors vacances scolaires), de 17h00 à 17h45 ; Gratuit jusqu'au 21 octobre.

Les propositions ponctuelles

Les « Moments de Lecture » préparés et lus par Mitsou Ney en public (adultes / ados). Les ateliers « Libres Z'Héros » pour les enfants pendant les vacances scolaires. Les dates seront annoncées au Villare,

à l'office de tourisme, et par voie d'affichage selon les dates programmées.

“ Je propose au public de découvrir le plaisir de jouer avec les mots, les sons, le temps d'une première séance d'essai et, s'il est conquis, de rejoindre nos fidèles participants : nous serons toujours heureux de l'accueillir ! ”, conclut l'animatrice.

Contact : 06 73 50 56 17 / direlire.les-mots@yahoo.fr ou au Villare, rue du Général-de-Gaulle (en face de l'église).

Les ateliers de DireLire se passent dans la bonne humeur



En Avant Scène !

Daisie, le professeur de théâtre a effectué la rentrée des cours et présente les nouveautés.

« Le théâtre c'est un moyen de *communiquer, d'exercer sa mémoire, de travailler son imaginaire, bref de se sentir bien dans sa peau* », souligne Daisie avec un grand sourire.

« Cela permet à tous ceux qui désirent monter sur les planches de faire leurs premiers pas et de jouer dans de véritables représentations », enchaîne le professeur. La troupe de comédiens amateurs a donné de nombreuses représentations, depuis sa création.

Il n'y a pas d'âge pour s'y mettre et les cours sont progressifs. Il existe également une section théâtre réservée aux enfants et une autre destinée aux ados.

Une nouvelle activité

Elle est consacrée aux jeunes. Il s'agit de la poésie théâtralisée, une sorte de une ronde poétique où ils peuvent devenir acteurs de leur récitation. De plus la séance est filmée. Age requis : 8 ans.

Un nouveau spectacle

« Rollon ou la trêve du Roi Charles » est une pièce de Jacques Henry, mise en scène par Daisie Faye qui a été jouée, en septembre, avec succès, à Montivilliers, près du Havre. Elle sera donnée également le 28 octobre, à 21h, sur la scène du cinéma

du casino de Villers-sur-Mer. (tarif : 5 euros pour les adultes et gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans). « C'est grâce au soutien de la municipalité et du casino Tranchant, que je remercie vivement, que ce spectacle a pu être monté », souligne Daisie.

Reprise des cours

Les cours de théâtre reprennent au Villare, (en face de l'église de Villers) le mardi de 17h45 à 18h45 pour les 8/12ans, de 19h/20h pour les ados et de 20h30 à 22h30 pour les adultes. La poésie théâtralisée a lieu le mercredi de 15h à 16h.

Contact : Association En avant scène ! Daisie au 06 88 91 24 49.

Daisie en pleine répétition avec de jeunes comédiens amateurs



Comité de jumelage

Vide-grenier

Le comité de jumelage a organisé son vide grenier annuel en juillet dans le jardin public. 70 exposants étaient présents. « Les visiteurs qui étaient venus nombreux, ont pu comme tous les ans, apprécier les frites fraîches préparées par les bénévoles de l'association », explique Gladys Vignet, la présidente. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur. Les fonds récoltés sont utilisés, notamment, pour réduire les frais des participants au week-end à Wickham du 10 au 13 novembre « Je tiens à remercier Claude MORIN et son équipe de l'Amicale du personnel communal d'avoir mis du matériel à notre disposition », souligne la présidente.

Cours d'Anglais

Ils ont repris sous la direction de Laurence Labbey, le professeur. Ce sont des cours pour adultes désirant approfondir leurs acquis, élargir leur vocabulaire, être plus à l'aise dans la langue parlée.

Les élèves qui participent aux cours ont des attentes différentes, par exemple : les enfants vivent en Angleterre, l'anglais servira pour parler avec les petits enfants : certains l'utiliseront pour les voyages, d'autres pour entretenir les acquis, « car une langue doit se pratiquer pour ne pas perdre ce que l'on a appris », informe Laurence Labbey.

Les cours ont lieu jusqu'en juin, sauf en vacances scolaires. Il existe deux niveaux : intermédiaire 1 et intermédiaire 2 (confirmé). Le choix des thèmes abordés se détermine en fonction du profil et des attentes des participants « Il s'agit d'un anglais pratique qui vise, à travers

des jeux de rôles, à simuler l'utilisation de cette langue dans la vie quotidienne (téléphone, restaurant, réservations diverses etc.) », précise le professeur. Des supports audio et vidéo sont utilisés. Chaque session dure 1h15 et se déroule le lundi.

Pratique : cours d'anglais du comité de jumelage, chaque lundi, au Villaré 26 rue Général de Gaulle. Contact : 06 72 43 59 84 ou cjev@live.fr

Laurence Labbey et un groupe d'élèves



Association paléontologique

Un programme varié

Cet été, l'APVSM a mis en œuvre un programme riche en événements variés.

Des sorties : de terrain aux Vaches Noires, une journée (à Guichainville (27) et une autre à Elbeuf-sur-Seine (76) et environs).

Des conférences au cinéma du Casino avec Nathalie Bardet (Muséum national d'Histoire naturelle, Paris) et Eric Buffetaut (CNRS/ENS).

Trois exposés par des membres de l'association, dans le cadre des réunions mensuelles à la Salle Bagot.

Il faut y ajouter les réunions du Club des Jeunes paléontologues et deux Journées Portes ouvertes ; ainsi que le traditionnel dîner annuel, en présence du Maire de Villers-sur-Mer, Gérard Vauclin et de Patricia Forin, adjointe.

Accueil de personnalités

L'APVSM a aussi accueilli diverses personnalités de passage à Villers, dont un responsable du projet national « Sciences à l'École », venu le 4 septembre avec les quatre lycéens français qualifiés pour participer à l'Olympiade internationale de Géosciences qui s'est déroulée en Italie. « Nous avons organisé un tour guidé aux Vaches Noires et une visite au Paléospace qui ont pu contribuer à la préparation pour l'Olympiade des quatre lauréats », souligne Horst Gödicke, le président.

Les animations et sorties futures

- 15 octobre: « Origine de l'agriculture, évolution ou révolution ? », conférence de Michel Moreau, Salle Bagot, à 20h
- 16 octobre: Sortie de terrain « L'automne au marais » (Blonville/Villers)
- 22 octobre: Journée Portes ouvertes (au Villare)

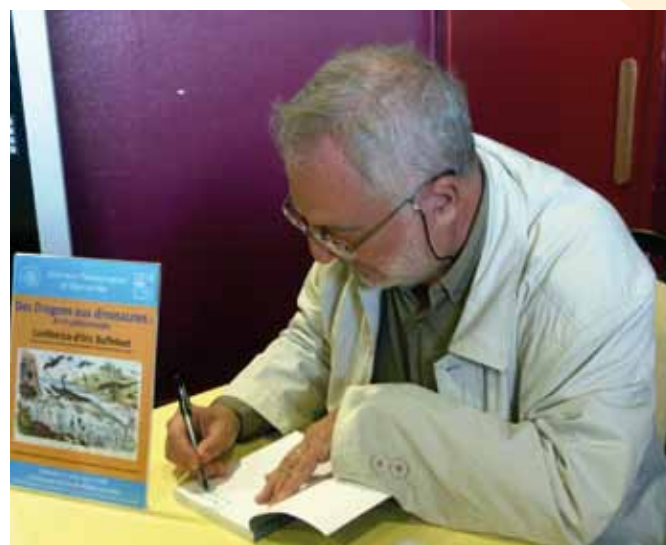
■ 22 octobre: « Chasseur de dinosaures ! Carnets de terrain d'un paléontologue » Conférence de Ronan Allain (MNHN), Cinéma du Casino, à 18h

■ 26 novembre: « L'homme de Florès », conférence d'Alain Delattre, Salle Bagot, à 20h.

“ Le dénominateur commun à l'ensemble de ces activités? Faire mieux connaître aux amateurs de la paléontologie mais aussi au grand public, l'histoire de la terre et de la vie, à travers le patrimoine géologique de la Normandie et en particulier de « Villers, terre de géologie », conclut le président.

Pratique : APVSM, rez-de-chaussée du Villare; renseignements : www.fossiles-villers.com et 06 22 97 12 41

Eric Buffetaut dédicace son livre après la conférence



Loisirs 14

L'Atelier Multimédia : une opportunité pour tous d'appivoiser l'informatique

La salle d'ordinateurs du Villare est équipée, grâce à la municipalité, d'un matériel très récent. Pour la 3ème année, des cours d'initiation et de perfectionnement pour adultes, sont proposés par petits groupes ou individuels, ouverts à tous.

L'atelier est équipé d'ordinateurs reliés en réseau. Photo numérique, vidéo, musique, webcam, sont autant de thèmes abordés. Parmi les nouveautés : la fibre optique, des smartphones puissants et peu chers, sans oublier les tablettes. Jean-Pierre qui est l'animateur et le professeur organise des cours par petits groupes « Je souhaite simplement que les gens soient à l'aise devant un ordinateur, qu'ils puissent, par exemple, envoyer et lire des mails, transmettre des photos, naviguer sur le Net, se servir d'un traitement de texte etc... Il n'y a pas d'âge pour s'y mettre. On peut même commencer quand on est retraité », explique le formateur.

Les cours collectifs ont repris depuis le 4 octobre.

Contact : Atelier Multimédia du Villare (en face de l'église). Pour tous renseignements : tél. 02 53 35 83 30.



Jean-Pierre donne des cours d'informatique pour tous

La Ligne Imaginaire

C'est la rentrée pour l'association d'artistes ! Cours et ateliers de dessin pour adultes et enfants connaissent un succès grandissant.

Encore plus de cours

« Pour répondre aux différentes demandes, il y a, désormais, deux groupes les mardis soir à partir de 17h », annonce Benoît Millet, le président.

Un groupe d'élèves développe un ensemble de techniques : dessins, aquarelle, peinture sous la direction de Bruno Caillé. Le second, avec Benoît Millet, est orienté «dessin contemporain» : design, bande dessinée, découpages... Les cours et ateliers ont lieu au Villare.

« Nous sommes à l'écoute de demande particulières : adultes, adolescents ou jeunes préparant les concours d'entrées aux écoles d'arts et arts appliqués », ajoute le Président.

Exposition

La Ligne Imaginaire prépare une exposition au Villare, au printemps 2012, réunissant les oeuvres du collectif d'artistes villersois, «les Z'ailés».



Les enfants sont des fans de la Ligne Imaginaire

Contact : Benoît Millet - 06 32 33 37 54.

Villers Animation et Loisirs

La période estivale, avec le président Jean-Pierre Loevenbruck a, cette année encore, offert un large éventail d'animations.

Audiovisuels

C'est le domaine du président. Ils ont eu lieu tous les lundis en juillet et août. Les sujets étaient très divers mais ont tous eu un point commun : Villers-sur-Mer. Ils évoquent des célébrités qui ont séjourné dans la commune comme : Anne-Louise Brillon de Jouy (dont Benjamin Franklin fut amoureux), Jules Verne (qui venait y rencontrer Adolphe Denner). Cette année un honneur particulier était rendu aux Vikings et à Guillaume le Conquérant. Ceux qui aiment la station ont pu apprécier également les audiovisuels sur les vitraux de l'église ou Villers autrefois.

Cette année une projection a eu lieu en 3D (avec lunettes spéciales fournies).

Le bridge

Juillet et août les adeptes de ce jeu se sont retrouvés, deux fois par semaine, avec Jeanne Paquet, responsable de cette section. Les tournois sont ouverts à tous les joueurs de bridge. L'inscription à l'association n'est pas obligatoire. Une seule condition est requise : savoir jouer. A la fin de la saison des coupes sont remises au cours d'un pot de l'amitié, dans la salle panoramique du casino, là où ont lieu les parties.

Le rallye automobile touristique

Odyssée normande était le thème retenu, en août dernier, par Catherine et Jacques Witasse, bénévoles de l'association. « Nous avons retenu ce titre en hommage au remarquable Paléospace villersois », précisent-ils. Le rallye a suivi la trace des marins normands qui, venus de la mer ou partis au-delà des mers, ont construit les traditions qui sont appréciées de tous. Les résultats ont été donnés, dans la salle panoramique du casino, avec récompenses et traits d'humour des organisateurs. Beaucoup de cadeaux ont été offerts et un cocktail a réuni participants, leur famille et leurs amis.

Concert et visite de l'orgue

C'est désormais une tradition, Catherine Guillard, jeune organiste bénévole, donne une série de concerts gratuits en l'église St Martin, l'été. Une première a eu lieu : l'artiste a joué, en sa présence, des créations de Guy Lacour, éminent saxophoniste et compositeur.

Un concert avec Alexandre Derome, basson est également une nouveauté.

La saison de l'orgue a rempli l'église St Martin, à chaque concert. De plus, des visites gratuites de l'orgue Mutin Caillaillé Coll, organisées avec la collaboration de Damien Simard, ont été grandement plébiscitées.

Contact : Villers Animation et Loisirs, le Villare, rue du Général de Gaulle à Villers-sur-Mer.

Les gagnants du rallye Odyssée normande ont reçu des récompenses des organisateurs en présence de Gérard Vauclin, le Maire



L'Association des Propriétaires de Villers

L'A.P.V. a trente ans !

Il y a trente ans, les fondateurs ont souhaité réunir en une association, qui soit dans la droite ligne des premières associations villersiennes de l'origine de la station, tous ceux qui, propriétaires d'une résidence à Villers, avaient un point commun. Il s'agit de vouloir participer à l'animation de la ville, de protéger le site, de partager ensemble leurs préoccupations enfin de proposer, à toutes les autorités, des idées pour rendre leur vie et donc celle de tous les Villersois plus attachante et agréable.

Sous l'impulsion des présidents successifs, entourés de leur conseil d'administration élu par tous les adhérents, l'association s'est développée depuis lors : comment ne pas citer Francis Robert, l'un de ses fondateurs, qui présida l'association pendant dix ans et, à sa suite, Michel Badolle, qui lui a succédé pour une nouvelle période de dix ans, avant Alain de Rouvray et, actuellement, Bruno Sautelet, depuis sept ans à la tête de l'Association.

Villersois, Villersiennes, que vous résidiez à Villers à titre principal ou pour le meilleur de vos temps de loisirs, vous qui voulez participer à la vie de la ville, rejoignez nous !
En vous joignant à nous vous nous donnerez toute la force nécessaire à notre action.

Bruno Sautelet, président de l'A.P.V.

Contact : Association des Propriétaires de Villers. Secrétariat Général : BP 28 – 14640 Villers-sur-Mer. Courriel : villers14_apv@yahoo.fr

(De gauche à droite) Gérard Vauclin, le Maire, Bruno Sautelet, Président de l'APV et Dominique Chedru, lors de l'Assemblée Générale, l'occasion de faire le point sur les travaux de la commune et de poser des questions au Maire.



S P O R T

L'EPIC sportif et de loisirs

L'EPIC sportif et de Loisirs a pris son rythme de croisière.

Bilan de la saison d'été

C'est le 14 mai 2011 que, pour la première année, s'est déroulée, sous l'égide de l'EPIC, la traditionnelle rencontre inter-école de tennis Villers sur mer, Pont l'Evêque et Grentheville. Patrick Bouvot et Arnaud Xavier ont organisé cette manifestation très appréciée des enfants des différentes écoles de tennis qu'ils encadrent. C'est également l'occasion pour les parents de venir assister aux progrès de leur progéniture.

Quelques 114 jeunes de 7 à 17 ans se sont affrontés amicalement. Une chasse au trésor leur a permis de se lancer à la poursuite des plus grands noms du tennis mondial, dans les jardins du tennis-club. Un goûter bien mérité a permis à tout le monde d'apprécier des gâteaux apportés par les mamans.

Le 25 juin, c'est Arnaud Xavier qui était à l'initiative d'une belle rencontre de la même inter-école de tennis, mais cette fois, exclusivement féminine.

C'est ainsi que le tennis-club fut, l'espace d'une journée, réservé pour des doubles pour une trentaine de femmes venues en découdre dans une ambiance très amicale. Le temps clément a ensuite permis de partager un vrai moment de complicité autour d'un barbecue.

L'école de tennis

Elle regroupait, la saison dernière, 60 enfants de 5 à 18 ans et 25 adultes. Elle a repris ses activités, dès fin septembre, avec les professeurs Patrick Bouvot et Arnaud Xavier.

Les enfants sont acceptés à partir de la grande section de maternelle.

Des cours pour adultes sont également dispensés : il n'y a pas d'âge pour s'y mettre !

Contact : Isabelle au 02.31.87.52.40
ou par mail : epicSPORTsetloisirs@hotmail.fr



Un tournoi doubles dames a réuni une trentaine de joueuses de plusieurs communes

S P O R T

VIE ASSOCIATIVE

A.S.V.B.B.

Le foot c'est reparti !

Les seniors

Les joueurs seniors se sont déplacés en nombre pour la reprise, ils étaient heureux de rechausser les crampons et de fouler de nouveau le rectangle vert !!

Quatre nouvelles recrues sont venues rejoindre le club : Arnaud Lainé (ASTD), Frédéric Turgis (ASTD), Robin Canette (ASTD), Grégory Gaignon (St Pierre sur Dives). Christophe Leroux, souhaite aussi voir les jeunes rentrer dans l'effectif de la nouvelle saison.

L'école de foot

La reprise de l'école de football de l'Association Sportive de Villers Blonville Bénéville s'est déroulée début septembre avec Franck Lebaillif, le responsable.

Il est encore possible de s'inscrire au club house du stade André Salessé à Villers-sur-Mer. Il faut prévoir une photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité avec une photo d'identité récente.

Le montant annuel des cotisations pour les enfants nés : de 2003 à 2006 : 35€, de 2001 à 2002 : 40€, de 1999 à 2000 : 45€ et de 1997 à 1998 : 50€.

Les horaires des entraînements jeunes sont le mercredi.

U9 (année 2005,2006) : accueil 9 h 15, séance 9 h 30 - 10 h 30.

U9 (année 2003, 2004) : accueil 10 h 15, séance 10 h 30 - 11 h 45

U11 (2001,2002) : accueil 13 h 30 séance 13 h 45 - 15 h 15

U13 (1999, 2000) : accueil 13 h 30 séance 14 h - 15 h 30

Le vendredi : accueil 17 h 45 séance 18 h - 19 h + (2000, 2001)

U15 (1998, 1997) : mercredi à Houlgate 16 h - 18 h

U17 (1995, 1996) : mercredi 18 h 30 - 20 h

Vendredi 18 h 30 - 19 h 30.

Contact : Franck Lebaillif au 06 78 76 19 49. Pour plus amples renseignements : asvbb@orange.fr



Villers Animation et Loisirs

Longitude Zéro du beach-volley !

Il existe, à Villers une communauté de personnes qui se retrouvent dès les premiers week-ends d'avril, pendant toute la saison et parfois même jusqu'à Noël : il s'agit des joueurs de Villers Animation et Loisirs sous l'oeil attentif de leur chef : Christian Caldaguès.

Chacun d'entre eux, s'il se retrouvait sur une île déserte aimerait avoir comme compagnon le même que celui de Tom Hanks ...Wilson.

Ils s'arrangent toujours pour être en nombre suffisant, afin de pouvoir assouvir leur passion commune : le beach-volley. Cela dure depuis très longtemps et, pour preuve, l'un des leurs se prénomme Jésus, non, pas celui que vous croyez mais : Jésus Carceles. Du plus ancien au plus jeune, de 7 à plus de 90 ans, tous participent et sont fidèles au rendez-vous. Les plus anciens se transforment en spectateurs et commentateurs, pen-

dant que les plus jeunes, essayent de mettre en pratique leurs conseils. Chaque samedi, du 10 juillet au 25 août, un tournoi amical est organisé sur les terrains municipaux, Des équipes viennent de Caen, du Havre, de Rouen, de Paris et les joutes verbales et sportives se mêlent.

La lutte est souvent âpre entre les aînés et les jeunes mais le respect est de mise. Chacun apporte sa personnalité à la communauté. Citons dans le désordre le Docteur C., Wash, les frères G. aux photos et vidéos incroyables, les plagistes père et fils, les Berga. etc, la liste est longue...

Sport, complicité et convivialité sont toujours au rendez-vous. Cette communauté est ouverte à tous et nous vous donnons rendez vous l'année prochaine sur la plage (à la hauteur du casino, à droite).

(N.d.l.r. Tous nos remerciement, pour leur aimable collaboration, à Jean-Luc Laffers et Christian Caldaguès, pour l'élaboration de ce texte)

Le tournoi Guy Robin



A.J.V.

L'Association des Jeunes Villersois dont le président est Jean-Jacques Legros rouvre ses portes, après la saison estivale avec une nouveauté : le modélisme.

« Détente, loisir, initiation, compétition et perfectionnement sont les objectifs de l'AJV » souligne son président.

Les activités pratiquées proposées sont nombreuses : tennis de table, VTT (pour les plus de 16 ans), sports de combat, gym, fitness, step, tir-à-l'arc, badminton (à partir de 8 ans), danse jeunes filles et danse moderne adultes (à partir de 16 ans) et maintien en forme.

Nouvelle activité

Le modélisme fait son entrée, avec Claude Moncuit. Avions et bateaux, notamment, sont au programme (à partir de 11 ans).

Des réductions

Des tarifs réduits sont consentis aux adhérents de l'AJV, à la piscine de Trouville

et au CNV (Cercle Nautique Villersois) pour les séances de char à voile et les cours collectifs de voile.

La carte

La carte AJV est obligatoire pour participer aux activités ou pour bénéficier des avantages offerts dans le cadre du partenariat. Elle coûte 10 euros par adulte et

6 euros pour les moins de 16 ans. Des frais de participation sont demandés pour certaines disciplines.

Contact : A.J.V. BP 15 à Villers-sur-Mer (14640) ou au Villare (en face de l'église).

Jean-Jacques Legros, président et le bureau de l'AJV



SPORT VIE ASSOCIATIVE

AJV – VTT

14^{ème} édition des 6 heures VTT

Cette compétition a été organisée par l'AJV et a réuni, en septembre, 35 équipes au départ.

Le circuit était identique aux années précédentes, à la fois difficile, sélectif et agréable par le cadre.

Il y avait, outre les 35 équipes, 3 marathoniens et, ensuite, 13 équipes de jeunes pour lesquelles le temps de compétition était réduit à 4 heures.

« Le nombre d'inscrits reste stable par rapport à l'année précédente mais en deçà du nombre d'équipes enregistrées auparavant », souligne Jean-Jacques Dumont, l'organisateur.

Après un peu plus de 5 heures de course, c'est finalement l'équipe 3, Neveu, Ménard et Sévenec qui se détache légèrement en tête et ne sera pas rejointe.

Dans la suite du classement, si certaines équipes ont été régulières, d'autres se sont livrées de belles batailles, en alternant sans cesse les places, ce qui a offert un attrait supplémentaire à la course.

En marathon, Christophe Chaillou gère son effort et tourne comme un métronome en alignant un à un les tours, en couvrant un total de 17. Son suivant, Fabrice Justin, est à deux tours tandis que Yann Lecouflet a préféré s'arrêter après 6 tours.

La proclamation des résultats s'est déroulée au gymnase où chaque équipe a été récompensée avant de clôturer la journée par le pot de l'amitié en se disant: à l'année prochaine. La quinzième édition aura lieu le troisième dimanche de septembre, probablement sur un circuit remanié.



Les concurrents en plein effort

Jean-Jacques Dumont a tenu à remercier tous les bénévoles, secouristes, riverains et partenaires sans lesquels l'épreuve ne pourrait avoir lieu.

Contact : pour des infos supplémentaires ou pour voir des photos voici le blog : ajvtt.over-blog.com

Les femmes aussi ont participé à la compétition



Le Pétanque Club

La nouveau bureau, qui est en place depuis 2009 et a officiellement pris ses fonctions en janvier 2010, veut augmenter encore le nombre d'adhésions.

« Notre objectif est d'avoir davantage de licenciés afin de pouvoir participer plus régulièrement aux concours », souligne Robert Grandjean, le président.

Le club a organisé, durant l'été, quatre concours. Les parties de compétition ont lieu sur le parking du stade André Salles.

Les parties habituelles se déroulent tous les jours (selon la météo, cependant) au jardin des écoles, à partir de 14h30. Que faut-il souhaiter à ce club qui connaît un renouveau croissant ? « Encore plus d'adhérents, une plus grande participation aux concours et ... une météo clémente », répond Robert Grandjean.

Contact : Robert Grandjean au 06.42.61.08.22.



Le pétanque club est en pleine expansion

Cercle Nautique de Villers-sur-Mer

La saison estivale s'est terminée au Cercle Nautique Villersois avec un nombre de stages équivalents à l'année dernière et un bilan positif tant pour la fréquentation, que pour l'ambiance.

Un stage de voile a lieu pendant les vacances de la Toussaint, sur catamaran, du lundi 24 au vendredi 28 octobre, ouvert à tous, adultes, enfants, débutants et confirmés. 130 euros les 5 séances.

La voile loisir à l'année a repris, tous les samedis à 14h, à partir de 7 ans,

■ Les inscriptions se font au trimestre, à la carte ou au cours.

■ Les adultes sont les bienvenus,

■ Les cours de chars à voile ont également repris, à marée basse, dès que le vent le permet (sur réservation)

Contact : CNV rue Feine. Tél. 02 31 87 00 30. Site Internet : www.voilesvillers.com

Les stages de voiles du CNV connaissent un beau succès



Tennis Club

La saison d'été s'est achevée. La météo n'a pas toujours été l'alliée des terres battues. L'ensemble des tournois open est cependant passé à travers les gouttes et a connu un franc succès.

Le taux de fréquentation, la bonne ambiance et la qualité des matches étaient au rendez-vous.

Les tournois

682 inscrits au tournoi des jeunes venant des régions les plus diverses y compris d'outremer,

335 au tournoi seniors,

77 au tournoi des seniors plus.

Ces tournois sont toujours les bienvenus : ils génèrent de l'animation sur les courts, dans les allées et au bar; ils offrent un spectacle de qualité augmentant au fil des tours qui passent et stimulent l'envie de jouer des adhérents.

Les animations

Les traditionnelles animations ont ponctué la saison : tournoi des familles, tournoi de doubles surprises... accompagnés des habituels barbecues qui ont connu un grand succès. « Les orages n'ont pas réussi à casser la bonne humeur quand, parfois, à l'intérieur du club-house transformé en refuge, l'expression se serrer les coudes prenait tout son sens », souligne Patrick Jégou, le président. Le Club a également renoué avec une ancienne tradition de banquet en soirée qui,

là, également, a réuni plus de 80 personnes sous un ciel cette fois idyllique.

La rentrée

Maintenant c'est la rentrée. L'abonnement comprenant l'utilisation des courts couverts prend tout son intérêt. Pour les habitants de Villers ce peut être également le moment idéal pour s'inscrire.

« Passez vous renseigner au club-house ou téléphoner à Isabelle (02 31 87 52 40) qui vous expliquera les différentes options qui s'offrent à vous », conclut le président.

Contact : Tennis Club de Villers, rue du Docteur Sicard. Tél. 02 31 87 52 40. Site internet (par Google). Facebook.

Les vainqueurs du tournoi des seniors plus



OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

Une fréquentation en hausse

Fréquentation

Très nette progression de la fréquentation de l'Office de tourisme cette saison avec une augmentation de 33%. Beaucoup de visiteurs, déroutés par les conditions météo, sont venus pour trouver des alternatives de sorties. Les demandes concernant les musées en général, le Paléospace (ouvert depuis avril 2011), les plages du débarquement où le Mémorial de Caen ont été nombreuses cette saison.

A noter également un intérêt pour les festivités liées à l'anniversaire des 1100 ans de la Normandie.

La boutique

Le chiffre d'affaire global de la boutique progresse car de nouveaux services payants ont été proposés par l'office de tourisme (connexion wifi, excursions Fournier). Le contexte économique difficile n'est pas favorable au développement des ventes sur les objets souvenir (carterie, objets marqués).



Le service Villers WIFI

Ce service est payant depuis le 1er juillet (398 abonnements pour ce premier mois) et en août : 424. Proposé par la ville et vendu par l'Office de tourisme, il répond à la demande des touristes de passage, de plus en plus utilisateurs de supports d'informations numériques. Les abonnés se connectent également, pour la plupart, sur le site Internet de Villers-sur-Mer où ils retrouvent toutes les informations nécessaires à leur séjour.



Facebook

La communauté s'agrandit : il y a maintenant 195 fans ! Depuis 2010, la page Facebook de l'Office de tourisme a permis la création d'une véritable communauté de fans à l'affût des dernières informations. Outre la mise en ligne des événements de l'été, elle a également permis d'assurer le partage de photos et vidéos.

Site internet

La fréquentation est stable avec 43980 visites durant la saison, ce qui représente une augmentation de 1,8%. Créé en 2003, le site internet de l'office de tourisme enregistre une moyenne non négligeable de 21 000 visites mensuelles sur la saison 2011. De l'agenda des animations de l'été, à la réservation d'un hébergement, le site internet permet aux touristes d'accéder librement et rapidement aux informations dont ils ont besoin. Véritable « vitrine » de la ville, il est ainsi devenu un outil indispensable visant à enrichir l'offre des supports de communication traditionnels.

La documentation 2011 en libre-service



Pour savoir ce qui se passe dans la station, comment organiser son séjour, une vaste documentation est à la disposition du public.

- Brochure touristique
- Guide de séjour
- Brochure visites guidées
- Agenda des animations

Le Villers Pass Tourisme permet de faire des économies

“ Des prix malins... Profitez plus, dépensez moins ! ”

Ouvert à tous, ce pass permet de profiter de Villers à prix vraiment très doux : gratuits, remises chez les commerçants, cadeaux de bienvenue...

Il s'agit d'un livret à coupons détachables en vente 12€ à l'Office de Tourisme, qui donne droit à 12 gratuits pour des prestations de loisirs (visites guidées, manèges, ateliers du méridien, cinéma...) et 44 offres découvertes à valoir chez les partenaires de l'opération (prestataires de loisirs, commerçants, bars et restaurants).

N'étant pas nominatif, tous les membres de la famille peuvent profiter des différents avantages sur un même carnet. Le Pass Tourisme est valable jusqu'à fin mars 2012.

Nouveautés 2011 : 14 offres découvertes supplémentaires, l'ouverture à des prestataires de loisirs hors Vil-

lers et le format plus pratique. Le prix est également passé à 12€, mais ce pass reste abordable et assurément un bon moyen de découvrir ou redécouvrir Villers en famille !



Abonnez-vous à la e-newsletter !

La e-newsletter de l'Office de Tourisme est destinée à tous ceux qui veulent être tenus informés régulièrement de l'agenda des animations de Villers. Trois formules d'abonnement sont proposées : programme hebdomadaire, lettre mensuelle, alertes grands événements. Le tout est évidemment gratuit.

Pour en savoir plus et vous abonner directement en ligne, connectez-vous sur www.villers-sur-mer.fr.

Balades nature

Été 2011 : 1 361 participants

Été 2010 : 2 155 participants

Variation = - 794 participants, soit -36,8%

Chiffres en baisse à corrélés avec la météo peu clémente sur l'ensemble de la saison mais, résultant également de la réorganisation des visites guidées sur la station. Avec l'ouverture du Paléospace, les visites découverte du marais sont désormais prises en charge par les médiateurs nature du musée et ne figurent plus dans les statistiques de l'office de tourisme.

La fréquentation moyenne d'une visite est de 24,2 personnes (contre 27,2 personnes en 2010).

Les traversées Villers-Houlgate, les balades gourmandes et les visites découverte du milieu marin tirent leur épingle du jeu : elles sont fortement plébiscitées.

Ces sorties nature à thème ont lieu toute l'année. L'éventail est large : outre les balades précédemment citées il y a : campagne et colombages, Falaises Vaches noires et falaises dinosaures et une nouveauté, cette année : la découverte générale de la station.

Cinéma

En juillet, comme pour les musées, les salles de cinéma ont profité du mauvais temps et la fréquentation était nettement en hausse sur ce premier mois de la saison (+9,7%). La deuxième quinzaine du mois d'août ayant été très moyenne, elle vient inverser la tendance et le nombre d'entrées sur l'ensemble de la période d'été est finalement inférieur à 2010, avec -5,9 %.

Voici le top 3 :

- 1/ Harry Potter et les reliques de la mort – Partie 2 : 1102 entrées
- 2/ Kung Fu Panda 2 : 486 entrées
- 3/ La planète des singes : 394 entrées.

Le programme est téléchargeable sur le site : www.villers-sur-mer.fr et sur la page Facebook.

La salle, qui dispose de 188 places a une décoration originale, est climatisée, dotée d'un son Dolby stéréo. Elle est accessible aux personnes à mobilité réduite (ascenseur).



La balade découverte milieu marin a un bon taux de fréquentation

23e Festival Sable Show

14 concerts gratuits face à la mer

Même si la météo n'était pas toujours favorable, le public a été présent à chacun des 14 concerts. La programmation a été appréciée ainsi qu'en témoigne la large participation des spectateurs qui ont voté. Voici le classement final : Jet Blast vient en tête, suivi par Pied's Trad

Grains de Sable show

Pour la première année et afin de permettre à des jeunes talents de s'exprimer et de se faire connaître, l'office de tourisme a organisé, tous les vendredis de Sable show, un tremplin musical. Cette nouveauté a été appréciée. Le groupe Catiside, sélectionné par le public, reviendra pour une soirée Sable show 2012.



Le Skimboard School Tour

15 et 16 juillet

Cette année encore, grand succès pour le Skimboard School Tour (activité qui consiste à glisser sur le ressac des vagues à l'aide d'une planche de bois tout en réalisant des figures).

Le vendredi, 86 enfants ont participé à l'initiation animée par le Mauna Kéa Skim Club de Coutances.

Les sensations sont venues très vite et la glisse a été telle que les plus courageux sont revenus samedi malgré le temps maussade. (30 participants samedi)

Certains ont fait le déplacement du Havre pour participer à l'animation.

Les moniteurs ont mis l'ambiance en faisant des démonstrations à couper le souffle !

Cette animation devient désormais un classique, fort attendu à Villers sur Mer.



Olympiades en famille

30 juillet et 20 août

Cette grande kermesse familiale met en concurrence des équipes de 3 personnes (1 adulte et 2 enfants) avec des jeux sur le sable. Course en sac, tir à la corde, relais, jeux de précision, d'équilibre constituent une panoplie de défis que se lancent les familles.

Tout en se dépassant, les participants vivent un joli moment de partage et de découverte.



Vitesse, précision, tactique, force... Les participants n'ont pas manqué d'énergie lors des deux Olympiades organisées au cours de la saison.

Pique-nique Géant

Dimanche 17 juillet

Ce rendez-vous incontournable de l'été a été très perturbé par une pluie continue qui a conduit à fermer le site à partir de 14h30.

Malgré le temps et à la faveur d'une légère accalmie en fin de matinée, 250 personnes sont venues boire le verre de l'amitié et ont pu apprécier la nouvelle implantation et les animations prévues sur place (magie, groupe folklorique, fanfare).

21e Festival des Nouveaux Talents

Du 16 au 22 août

Malgré une légère baisse de fréquentation (- 16 %) le public mélomane était au rendez-vous.

La nouvelle directrice artistique, Charlène Froelich a su préserver l'ambiance conviviale et la proximité avec les artistes. Le public essentiellement familial, qui a souligné la pertinence des choix artistiques, devrait logiquement revenir en nombre en 2012.

Le Prix du public

Il revient au Quintette Zelenka « *qui est passé devant le trio Estampe, d'une courte tête* », confie Charlène Froëlich. Cette formation originale a dévoilé une coloration musicale en rupture avec le groupe violon : flûte traditionnel. La prestation du trio Estampe, professionnels confirmés, (la thématique, cette année, était l'éclectisme au niveau de la maturité), a ébloui les auditeurs par une technique irréprochable.

L'année prochaine une nouvelle édition sera pleine de surprises.

Des nouveautés pour 2012

Le Festival va évoluer l'an prochain. Certains moments seront axés sur les enfants, notamment par la création d'ateliers musicaux en matinée et par un conte en images et en musique par de grands interprètes spécialisés. La programmation des concerts aura pour ambiance ou pour thème la joie dans la grande Musique.

Le Quintette Zelenka a remporté le Prix du Public



Guinguette du bord de mer

Samedi 9 juillet

Après avoir bu le pot de l'amitié offert par l'office de tourisme et d'animation à 18h, le public a dansé sur des airs de guinguette. Java, valse, tango mais aussi madison et twist... Jean Dauvin et son orchestre Arpège a su mettre l'ambiance à l'amphithéâtre Perdrisot !

Toutes les générations étaient présentes sur la piste de danse : les seniors sur les tangos, valse et paso doble, les plus jeunes lors des rocks ou madison.

6e Festival Danse sur le sable

Du 24 au 26 août

Le festival Danse sur le sable était ouvert cette année à de nouvelles danses : danses latines (tango argentin et flamenco), danse orientale et hip hop. Cette variété a été particulièrement appréciée par un public nombreux et fidèle sur les 3 soirées (400 personnes environ chaque soir).

24 août > 4 couples de tango argentin + Duo Al Doce

25 août > compagnie Nejma, spectacle « Les roses de Sable »

26 août > spectacle enfants et show de Vincent Nkumu

Vincent Nkumu

Il donne cette année des cours de hip hop aux enfants au Villare.



La Compagnie Nejma

Reconstitution du drapeau normand

28 juillet et 14 août

En l'honneur du 1100ème anniversaire de la Normandie, Villers a lancé un nouveau défi : reconstituer avec des êtres humains le drapeau normand sur la plage. La fabrication des morceaux du drapeau (les plaques de couleurs) a été une oeuvre quasi collective : enfants des écoles, bénévoles, équipe de l'Office de tourisme, chacun s'y est mis.

Les 900 personnes présentes sur la plage le 28 juillet ont souligné la bonne ambiance, apprécié le côté participatif et intergénérationnel et l'originalité du défi, mais, malheureusement le drapeau n'a pu être reconstitué dans son intégralité faute de participants.

Une deuxième reconstitution a donc eu lieu le 14 août et cette fois, les 2 léopards or sur fond rouge sont apparus sur le sable.

Ce drapeau géant de 600m2 et de 2000 plaques a marqué le paysage le temps de quelques heures et les esprits par son caractère original.



16^{ème} Fête de la Coquille St Jacques et des fruits de mer

Sur le thème de **la Normandie**

Samedi 22 et dimanche 23 octobre 2011

Centre-ville et Casino - De 10h à 18h



La Fête de la Coquille réunit chaque année les plus grands chefs de la région et plusieurs milliers de visiteurs autour de ce produit d'exception. Elle est devenue, au fil des ans, un rendez-vous gastronomique incontournable. Durant deux jours, les fins gourmets peuvent assister à des démonstrations de recettes et s'attabler pour savourer les produits du terroir normand, mais aussi déguster des fruits de mer.

Véritable vitrine sur un pays ou une région du monde, cet événement permet de faire découvrir au public une culture, des coutumes, des spécialités culinaires et du folklore différents chaque année. Lors de cette quinzième édition, la Normandie dont on fête le 1100^{ème} anniversaire sera à l'honneur.

La Fête de la Coquille, c'est aussi des tonnes de coquilles et de fruits de mer vendus sur place, plus de 100 exposants, une foire aux vins, des intronisations par des confréries gastronomiques, des dégustations, des animations pour toute la famille...

Tous les ingrédients sont réunis pour que la fête soit réussie !

La coquille et les fruits de mer à l'honneur

" La Cuisine d'Escoffier "

Présence d'une quinzaine de chefs des Disciples d'Escoffier

Cuisine ouverte pour admirer les chefs à l'ouvrage. C'est une occasion unique de découvrir les petites astuces professionnelles, moment convivial qui s'achève par une dégustation.



Zoom sur les chefs

Ils viennent de Villers comme Yann Tedone (du restaurant Le Marais), de la région et même au-delà puisque certains font le déplacement depuis Rennes et Nantes. Ils concocteront des recettes qui chatouillent agréablement les papilles comme : les brochettes de coquilles St Jacques à la tripe de Normandie, ou bien ils l'accrochent aux cèpes ou encore ils la livrent sur un bouquet de mâche.

Sur le stand de Joël Meslin

Toque Normande et Maître cuisinier de France, ce chef propose d'excellentes dégustations sur place.

Faites votre marché !

Les Marchés

Des milliers de fruits de mer, pêchés au large de nos côtes seront proposés à la vente par des pêcheurs régionaux et notamment le grand mareyeur de Port Marée.

Marché gastronomique et artisanal

Plus de 100 exposants avec des produits du terroir, des plats cuisinés, des articles de décoration, des livres, des jouets, etc.

Des animations hautes en couleurs

Défilés et intronisations avec les Confréries gastronomiques

Plus d'une dizaine de confréries seront là :

Confrérie des Chevaliers des Rillettes Sarthoises de Mamers, Confrérie de la Teurgoule et Fallue, Confrérie des Chevaliers du Pont L'Evêque, Confrérie des Goustes Bourdelots du Bocage Athisien, Grand Ordre du Trou Normand des Calvados, Cidre et Pommeau, Confrérie Gastronomique de la Coquille St Jacques de la Côte d'Emeraude, Confrérie des Closiers de Montlouis, Confrérie

des Chevaliers de la Coquille St Jacques, Brasserie de la Baie, La Tripière Fertoise, etc.

Une ambiance musicale festive

Les groupes folkloriques

Trois groupes folkloriques animeront la fête :

Baudes et Coëffes : 25 danseurs et 6 musiciens illustreront plusieurs aspects de la Normandie.

L'Avant Deux : 40 jeunes danseurs et musiciens célèbrent le folklore angevin.

Magène : ce groupe de 4 musiciens possède un vaste répertoire 100% normand.

Les chants marins

Avurnav est un groupe de rock maritime de Bretagne du Nord.

L'Air Haleur est un groupe de chants marins basés dans la région de Rennes.

Déambulation de fanfares

Défilés, show nocturne, aubade et spectacle d'évolutions, c'est tout un programme animé que les fanfares offrent en ville.

Pat Cool, originaires de la région fougèraise, **Spectacle en Seine** et **Sakadé**, déambulations d'échassiers créent l'événement.

Sans oublier les partenaires

Le casino avec un dîner dansant, animé par Régis Suez et Nathalie Sinclair, dans la Salle Panoramique et un dîner en musique avec Pat Fox, au restaurant.

Les dégustations au Café de la Poste et à la boulangerie Placier. Certaines de ces dégustations sont payantes.

Le programme détaillé de la manifestation se trouve à l'Office de Tourisme de Villers-sur-Mer, place Mermoz.

Tél. 02 31 87 01 18.

Les principaux événements de l'automne

DU 15 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE

■ Exposition « Coquillages » par Daniel Wimart-Rousseau. Au Villare. Gratuit.

VENDREDI 21 OCTOBRE

■ Conférence spéciale semaine du goût sur le thème de « la pêche à la coquille Saint Jacques », présentée par la Confrérie des chevaliers des Côtes d'Armor. Cinéma du casino. Gratuit.
■ Concert de la Fraternelle de Caen. Eglise St Martin. Gratuit.

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 OCTOBRE

■ Fête de la Coquille St-Jacques et des fruits de mer. Centre-ville et Casino. Gratuit

DU 24 AU 28 OCTOBRE

■ Ateliers du Méridien «Halloween» Pour les 7/12 ans. Avec Camille Jarroux. Au Villare. Inscriptions à l'Office de Tourisme.
■ CALM : Zap Club. Au stade André Salesse. Inscriptions à l'Office de Tourisme.

MARDI 25 ET JEUDI 27 OCTOBRE

■ Ateliers des Chefs «Coquille St-Jacques» Avec les Disciples d'Escoffier. Cuisine de la salle Panoramique du casino. Inscriptions à l'Office de Tourisme.

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 OCTOBRE

■ Braderie de vêtements (hiver) - Association des Familles Villersois. Salle St Paul, bd Pitre-Chevalier.

DIMANCHE 30 OCTOBRE

■ La malle aux jouets - Amicale du Personnel Communal. Salle polyvalente du stade.

LUNDI 31 OCTOBRE

■ Halloween. Concours de la famille la plus effrayante, un lancer de bonbons, Centre-ville - Gratuit

NOVEMBRE 2011

A PARTIR DU 15 NOVEMBRE

■ Exposition sur la cantatrice Marthe Chenal au Villare. Gratuit.

DECEMBRE 2011

VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 DÉCEMBRE

■ Téléthon - Avec Villers Accueil.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

■ Concert de Noël «Chorale de la Côte Fleurie». Eglise St Martin. Gratuit.

JEUDI 15 DÉCEMBRE

■ Ateliers des Chefs «Autour du foie gras» - Avec les Disciples d'Escoffier. Cuisine de la salle panoramique du Casino. Inscriptions à l'Office de Tourisme.

DU 17 DÉCEMBRE AU 1ER JANVIER

■ Fête du Chocolat :Villers s'enrobe de cacao...

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

■ Marché de Noël. Au Villare - Entrée libre

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

■ Ateliers des P'tits Chefs «Le chocolat» - Avec les Disciples d'Escoffier. Cuisine de la salle panoramique du Casino. Inscriptions à l'Office de Tourisme.

VENDREDI 23 DÉCEMBRE

■ Arrivée extraordinaire du Père Noël. Devant le casino. Du 27 au 29 décembre Ateliers du Méridien «Noël» - Avec Camille Jarroux. Au Villare. Inscriptions à l'Office de Tourisme

MERCREDI 28 DÉCEMBRE

■ Ateliers des P'tits Chefs «Les desserts de Noël» - Avec les Disciples d'Escoffier. Cuisine de la salle panoramique du Casino. Inscriptions à l'Office de Tourisme.

Programme détaillé de toutes les animations disponible à l'Office de Tourisme.

État civil

Naissance

Lucas LANGEARD, né le 14 juin 2011
Léana MARLETTI, née le 25 août 2011
Mylan XAVIER, né le 29 août 2011

Mariages

Monsieur Sacha CHAUVIN et Mademoiselle Céline LE BŒUF, mariés le 21 mai 2011
Monsieur Antonio JACINTO et Mademoiselle Sabine MÉTAYER, mariés le 11 juin 2011
Monsieur Mathias PATTEIN et Mademoiselle Caroline SAINT-ETIENNE, mariés le 11 juin 2011
Monsieur Daniel ASSIM et Mademoiselle Gabrielle MOREAU, mariés le 15 juin 2011
Monsieur Eloi COUTURIER et Mademoiselle Sophie TELHIER, mariés le 18 juin 2011

Décès

Monsieur Michel SÉBIRE, décédé le 03 mai 2011
Monsieur Pierre LHOST, décédé le 04 juin 2011
Madame Marcelle LESNE-BERTRAND, décédée le 08 juin 2011
Monsieur Gilbert MOREREAU, décédé le 04 juillet 2011
Monsieur Gilbert BARRIERE, décédé le 12 juillet 2011
Monsieur Joseph ZAWLOTZKI, décédé le 18 juillet 2011
Madame Jeanne BOYER, décédée le 11 août 2011
Madame Simone LANGLOIS, décédée le 15 août 2011
Monsieur Serge PIMONT, décédé le 03 septembre 2011

16^{ème} Fête de la Coquille St Jacques et des fruits de mer

